BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3914 du Vendredi 13 Septembre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

AFRIQUE

Le président Sassou-Nguesso et ses hôtes de marque, au premier plan (P.3)

Diversification économique et création d'emplois au cœur des débats

APRÈS LES CRITIQUES DE L'OPPOSITION

Le PCT contre-attaque!

Quelques cadres du PCT

(P.5)

DIOCÈSE DE KINKALA

Campagne d'évangélisation du Conseil œcuménique

Le capitaine Christian Tchikaya pendant la prédication (P.9)

FOOTBALL CONGOLAIS

Les dessous de la démission de Jean-Elie Ngoya

(P.14)

Editorial

Robert Mugabe

(P.3)

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBUQUE DU CONGO
Case postale 1093 **TeL: 06 808 13 24/05 737 37 03**
18, Avenue Emile Biayénda **Fax: +41 22 739 7279**
Quartier Mission Catholique Sacré Coeur
Centre ville-Brazzaville
République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un (0 1) avis d'appel d'offres à savoir: «Demande De Proposition N° HCR/BZV/UAL/AA0/015/2019-gdsa pour la fourniture des services d'assurance pour les flottes automobile, motocycle et nautique du HCR en 2020»

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré coeur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 10 octobre 2019 à 17h00.

Brazzaville, le 10 septembre 2019

Section Approvisionnements

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO:
BRAZZAVILLE-2019-020

POSTE VACANT: ASSISTANT ECONOMIQUE ET POLITIQUE
Grade - FSN-08
Contrat à Durée déterminée (6 mois)

DATE D'OUVERTURE: 09 Septembre 2019
DATE DE CLOTURE: 23 Septembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
- Avoir au moins un Diplôme d'études secondaires 2e degré,
- Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 4)
- Justifier d'au moins deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine des relations internationales, économiques, droit du travail de la justice sociale ou des affaires humanitaires. L'expérience requise devrait inclure les interactions avec le gouvernement, les organisations internationales, le secteur privé et / ou les organisations de la société civile.

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision directe du responsable politique, le/la titulaire s'efforcera de faire progresser les priorités de l'ambassade américaine, en coordination avec le spécialiste de la section politique et le chef de la section politique. Le/la titulaire travaillera directement avec le spécialiste politique pour déterminer une approche permettant d'enquêter, de rédiger, d'écrire et d'éditer des rapports, câbles et mémos prescrits par le Congrès. Le/la titulaire travaillera en étroite collaboration avec la section économique, la section des affaires publiques et la section administrative pour l'organisation d'événements qui appuient les priorités de la mission.
Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs indiqué ci-dessus.

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06 660 81 10;
E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«PREZIOSO CONGO»

Société Anonyme avec Administrateur Général
CAPITAL: 105.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Yard Océan Express, zone industrielle
B.P.: 1921
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-six juillet deux mil dix-neuf, enregistré le trente août de la même année, Folio 113/20 n°360, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Actionnaire unique de la société PREZIOSO CONGO SA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Yard Océan Express, zone industrielle.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Actionnaire unique a, au titre des résolutions:

- Approuvé les états financiers de synthèse tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par lesdits états financiers de synthèse;

- Approuvé le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 502 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique;

- Décidé de ne pas distribuer les réserves affectées au poste report à nouveau;

- Décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société, et se prononce, en conséquence, pour la poursuite de l'activité.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 05 Septembre 2019 sous le n°19 DA 1186.

Pour avis

Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE

ETUDE Maître Prosper MOUTSOUKA,
Notaire
Titulaire d'un Office Notarial, sis à Pointe-Noire, 104, Avenue MOE KAAT MATOU, Immeuble MASSEKE, face J. J. LOUKABOU, B.P.: 8141, Téléphones: 06 664 24 99/05 587 03 53;
E-mail: mouts_prosper@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

Suivant Procès-verbal sous seing privé de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société CONGO EXPLORATION, Société à Responsabilité Limitée au capital de F.CFA DEUX MILLIONS (2 000 000), immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro RCCM CG/PNR 08 B 71 (Ancien N°2004 B 814), dressé en date à Pointe-Noire du vingt-sept juillet deux mil quatorze, déposé au rang des minutes de Maître Prosper MOUTSOUKA, Notaire soussigné, le vingt-deux septembre de la même année, enregistré à Pointe-Noire Centre, le huit octobre deux mil quatorze, sous Folio 176/13, N° 8689, les associés de la société ci-dessus citée ont décidé de:

• Constater la mutation de parts à Monsieur Bos-moueni TATHY HULUNDZI, après le décès de Monsieur Gaston Anselme TATHY, son père et cogérant de la Société CONGO EXPLORATION SARL;

• Approuver la nouvelle répartition des parts sociales;

• Transférer le siège social de la société sus mentionnée au N° 20 de la Rue de Tchino, Camp Elf, Zone Industrielle de la Foire, Pointe-Noire, République du Congo;

• Nommer Monsieur Jean Pierre PAMBOU BAZA, comme cogérant, en remplacement de Monsieur Gaston Anselme TATHY, décédé.

Comme conséquence:
Les statuts de la Société CONGO EXPLORATION-SARL ont été mis à jour.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le vingt octobre deux mil quatorze, sous le N° M2/14-2252.

Pour avis,

Maître Prosper MOUTSOUKA,
Notaire

AFRIQUE

Diversification économique et création d'emplois au cœur des débats

La capitale congolaise a abrité du 10 au 12 septembre 2019 le 5e Forum Investir en Afrique sous le thème: «Tirer parti des partenariats pour promouvoir la diversification économique et la création d'emplois dans les économies africaines». Organisé par le Gouvernement congolais, le groupe de la Banque mondiale, la Banque chinoise de développement et le ministère des Finances de la République populaire de Chine, ce forum a été ouvert par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou-Nguesso. Les participants ont eu l'occasion d'échanger sur la mobilisation des investissements du secteur privé, parallèlement aux efforts déployés par le secteur public pour stimuler l'activité économique et la création d'emplois.

Denis Sassou-Nguesso

Le corps diplomatique

Cinq chefs d'Etat ont fait le déplacement de Brazzaville: Paul Kagamé (Rwanda); Faustin Archange Touadera (RCA); Félix-Antoine Tshisékédi Tshilombo (RDC); Macky Sall (Sénégal) et Joâo Lourenço (Angola). Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine; Xu Hongcai, vice-ministre auprès du ministère des Finances; Liu Jin, vice-président exécutif de la Banque chinoise de développement; Sergio Pümenta, du groupe de la Banque mondiale, vice-président pour le Moyen Orient et l'Afrique, y étaient également présents.

Près de 400 participants sont venus de Chine, d'Afrique et du reste du monde, soit un ratio d'environ 52% du secteur privé, 35% du secteur public et 13% des organisations multilatérales et associations.

Le Forum Investir en l'Afrique a été institué en 2015 en tant que plateforme internationale pour promouvoir la coopération multilatérale et les opportunités d'investissement en Afrique. Il s'agit d'un rassemblement annuel de plusieurs parties prenantes, réunissant les représentants du secteur privé de Chine et d'Afrique, des institutions internationales et régionales, des partenaires au développement et des groupes de réflexion pour approfondir le dialogue sur les politiques de développement, partager les expériences et discuter des opportunités d'affaires dans le but de soutenir les investissements et le développement durable sur le continent.

Avec un accroissement significatif de sa population (taux de croissance annuel d'environ 2,55%), l'Afrique est le continent qui affiche une croissance la plus dynamique au monde. Il est urgent de donner un rythme adéquat au développement du continent qui, fort de sa jeunesse, les moins de 25 ans représentant presque 59% de sa population, dispose des ressources nécessaires pour soutenir sa croissance économique et la diversification de son économie.

Ce rendez-vous entre l'Afrique et la Chine a pour objectifs de promouvoir la diversification des économies africaines, la création d'emplois, dans un contexte socioéconomique difficile où près de 70% des Africains, notamment dans la zone subsaharienne, vivent en dessous du seuil de pauvreté, selon un rapport de la Banque mondiale.

Dans les interventions, le président de la Commission de l'Union africaine a rappelé au président Tshisekedi que le projet du barrage d'Inga fait partie des projets phares du continent, sur lesquels *«nous et nos partenaires respectifs devront axer nos actions»*, a indiqué Moussa Faki Mahamat qui a plaidé pour une accélération de l'intégration régionale.

La photo de famille

Tout comme pour le renforcement des partenariats publics-privés au niveau africain et international pour développer le potentiel du secteur privé en tant qu'acteur clé du développement.

Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, de la RDC, pense que l'Afrique a un grand problème de mobilisation des capitaux en interne comme en externe. Il a profité de cette tribune pour solliciter le soutien de son pays pour la tenue prochaine du Forum Investir en Afrique.

Le président Faustin Archange Touadera a estimé qu'un profond changement s'est opéré dans le continent: *«Nous sommes passés de la tragédie de la croissance africaine, à l'émergence de l'Afrique. Notre continent est riche, mon pays est fier d'appartenir à cette Afrique prometteuse».*

Mais, a-t-il souligné, *«nous devons construire un cadre plus dynamique en matière d'intégration régionale et de gouvernance économique. A cet effet, une alliance Afrique-Chine, Groupe Banque mondiale devrait permettre la mise en œuvre de projets conjoints et les réformes de la gouvernance économique. Ce Forum nous donne donc l'occasion d'aborder ces défis nécessaires à la transformation des économies africaines et constitue une plateforme stratégique pour les représentants des secteurs privés et publics de Chine et d'Afrique, des institutions internationales, les partenaires au développement, des Gouvernements africains pour donner réalité à nos revendications communes dans le développement économique durable»*, a déclaré Faustin Archange Touadera.

Macky Sall a, quant à lui, plaidé pour la construction du Pont route-rails entre Brazzaville et Kinshasa. *«Il n'est pas normal qu'en 2025, qu'on puisse encore prendre le bateau pour traverser le fleuve Congo»,* a dit le président sénégalais.

Pour lui, les partenaires doivent *«nous accompagner dans notre choix. Ils ne doivent pas venir avec les exigences. Ce fut le cas par le passé. Aujourd'hui, l'Afrique sait ce qu'elle veut, l'Afrique sait où elle veut aller. Que les partenaires nous soutiennent par ce que nous allons faire. Le temps est arrivé. L'Afrique ne peut pas se développer si elle ne réussit pas le développement des infrastructures. Si les partenaires veulent nous accompagner, qu'ils nous accompagnent d'abord sur les infrastructures de base: les routes, chemins de fer, ports, électricité, aéroports. Voilà les fondements du développement»*, a-t-il souligné.

Et d'ajouter: *«Nous ne devons plus accepter qu'on colle à l'Afrique une image qui ne colle pas à la réalité. Il est grand temps d'investir en Afrique et d'investir maintenant en saisissant en particulier les opportunités de la zone de libre échange continentale».*

Pour sa part, Denis Sassou-Nguesso a exhorté les investisseurs chinois à apporter un soutien significatif aux opérateurs africains dans le secteur du numérique et de l'innovation technologique.

Il a, en outre, encouragé un partenariat public-privé impulsé par une solidarité conjointement assumée. *«L'optimisation du partenariat sino-africain passe par une Afrique plus solidaire, articulant mieux son intégration économique et commerciale… Le futur, notre futur commun, ne saurait se bâtir sur l'autarcie ou l'égoïsme des îlots de prospérité»,* a-t-il affirmé.

A travers des joint-ventures, des rencontres B to B et d'autres mécanismes d'échanges à l'ordre du jour, il a été question pour les participants d'examiner des mécanismes pour mieux soutenir le processus de diversification économique et la création d'emplois en Afrique.

Les sessions ont été organisées autour des cinq paliers: développement du capital humain; économie numérique et innovation technologique; partenariats publics-privés et climat d'investissement; industrialisation et chaînes de valeur mondiales; solutions intelligentes pour le climat et l'énergie.

A noter que sept accords ont été signés au cours de ce Forum: accord-cadre de coopération tripartite relatif à la promotion du développement des PME du Congo; accord de coopération aéronautique régionale route Chine Afrique; protocole d'accord relatif à la promotion du développement de la CEMAC; protocole d'accord de coopération globale pour les projets de ciment africain; accord-cadre de développement du secteur de l'électricité de la République du Congo; accord-cadre de coopération stratégique et protocole d'accord de la BSCA pour s'installer dans la zone économique spéciale de Pointe-Noire, au Congo.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Robert Mugabe

Le Zimbabwe porte en terre cette fin de semaine le premier président de son Histoire. Gabriel Robert Mugabe, le *«camarade Bob»*, quitte ce monde à 95 ans et après une vie de plein engagement dans les causes qu'il a épousées, les bonnes comme les moins bonnes. C'est ce qui explique que son épitaphe ne soit pas d'un seul tiret. Président, il l'a été pendant 37 ans. Dirigeant d'un pays à l'histoire de souffrances qu'il voulait soulager des maux de la plus violente des colonisations qui aient été, même s'il n'y en a jamais eu de douces.

Il y a eu des erreurs dans la gestion des affaires de la nation nouvellement indépendante, dans les années 1980. La féroce opposition entre lui et son rival Joshua Nkomo ; entre la Zanu et la Zapu leurs partis respectifs ; entre eux et leurs ethnies d'appartenance ou leurs alliés : une guerre civile ne laisse jamais une marque d'honneur dans la vie de tout combattant de liberté, quelles qu'en soient les motivations. Le massacre des 20.000 Ndébélés restera une tâche sombre sur le parcours glorieux de Mugabe. D'autant plus qu'il ne s'en est jamais excusé vraiment.

Mais les efforts pour ne retenir que cela dans l'action de Mugabe sont aussi des tentatives plus ou moins subtiles d'effacer les atrocités sans nom contre lesquelles Nkomo et lui ont été jeté pendant dix ans en prison. Le Zimbabwe, la Rhodésie du Sud alors, a connu l'apartheid. Il a dû s'organiser pour lutter contre une férocité qui a parqué, pendant près de 100 ans, les populations noires sur des portions de terre infertiles. Quand l'indépendance a été proclamée, le 18 avril 1980, l'accord de séparation d'avec la Grande-Bretagne énonçait que la puissance coloniale allait indemniser les fermiers blancs auxquels la majorité noire reprenait les terres usurpées.

Pas un seul centime ne fut versé pourtant. Et c'est ici que commença la légende de Mugabe-le-dictateur. Une légende qui a perduré, a été savamment entretenue par l'opposition manipulée par les intérêts des colons d'hier, et surtout par la verve mordante de l'homme lui-même. Mugabe, en effet, n'avait pas la langue dans sa poche. Une légende savamment entretenue aussi, parce que les excès étaient montés en épingle, les erreurs démultipliées, à commencer par cette longévité exponentielle au pouvoir – 37 ans !

Mais l'homme que le Zimbabwe porte en terre aujourd'hui (Voir article en page 7) n'était pas que vaches sacrifiées par dizaines pour célébrer un anniversaire, ou tentatives ouvertes de laisser sa jeune épouse assumer sa succession au pouvoir. Balayons tout cela et assumons : retenons que Mugabe a su défendre une certaine idée de son peuple, de son pays et de son continent. Il n'existe pas beaucoup de leaders de sa trempe en Afrique aujourd'hui, inflexibles devant les compromissions et langage de clarté pour l'Histoire. Il était originaire d'un pays où, jadis, le Noir n'avait pas l'autorisation de s'acheter même un pain ! Retenons une africanité positive chez lui, et faisons le tri nous-mêmes. Car l'homme nous appartient. La constante fermeté avec laquelle il a mené le combat pour la libération de son peuple durant les 16 ans de guérilla qui ont débouché sur l'indépendance, plaide pour lui. L'homme que l'on porte en terre est un des nôtres, dans ses errements et dans ses velléités. Il n'a pas su bien faire en tout. Mais libérer un peuple et lui ouvrir une perspective au milieu de l'adversité sont des vertus aussi. Qui nous font regretter qu'un leader historique de cette épaisseur n'ait pas été lucide en tout.

Albert S. MIANZOUKOUTA

CONGO-CHINE

Le PCT à l'école de Xi Jinping

«La pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de nouvelle ère», tel a été le thème du séminaire organisé par l'ambassade de Chine, le 5 septembre 2019 à Brazzaville, au profit des dirigeants et membres du Parti congolais du travail (PCT). Ma Fulin, ambassadeur de Chine au Congo, a indiqué la longue marche de la Chine vers le développement. En 70 ans, la Chine a réalisé ce que les Occidentaux ont réalisé pendant des siècles. Là où les autres Etats ont construit leur prospérité par la guerre et l'invasion, la Chine l'a réalisée pacifiquement. Et pour qu'elle arrive à ce stade, la discipline a été la règle cardinale.

Ma Fulin exposant sur la pensée de Xi Jinping

Le président Xi Jinping, a dit le diplomate chinois, a promulgué six axes pour tous les membres du Parti communiste chinois (PCC). *«Il s'agit de la discipline politique, organique, l'intégrité, la marche, le travail et la vie. Il y a quatre ans, il a lancé une autre campagne de lutte contre la vie luxueuse et extravagante, le formalisme et la démocratie, en vue de renforcer la conception du parti pour faire mieux. Voilà grosso-modo, la vertu générale sur la pensée de Xi Jinping sur le socialisme chinois de nouvelle ère. Il y a bien sûr beaucoup de mesures, et pour aller de l'avant il faut appliquer des nouveaux concepts de développement général comme la diplomatie, la conception de l'armée, le renforcement de la sécurité, la culture, l'idéologie et l'amélioration du bien-être du peuple pour le développement».*

S'agissant de la pensée de Xi Jinping sur la diplomatie, *«notre président a d'abord fait une évaluation de la situation du monde entier, les défis, les problèmes, et le travail à faire, et à partir du 18e congrès, nous avions déjà beaucoup fait».*

Le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, a salué cette initiative qui a permis aux dirigeants et cadres du PCT de bénéficier de cette expérience sans aller en Chine: *«Je remercie l'ambassadeur pour l'intérêt qu'il attache au développement, au renforcement des relations entre nos deux pays, nos deux leaders, les camarades Xi Jinping et Denis Sassou-Nguesso, et entre nos deux partis. Cette innovation de nous retrouver dans une ambassade pour échanger sur notre situation et l'expérience de la Chine n'est pas dans nos habitudes. Elle est l'illustration de l'intérêt qu'il attache au développement des relations entre nos deux partis, et témoigne de l'excellence des relations entre nos deux pays».*

Les meilleurs amis, a-t-il relevé, se reconnaissent pendant les moments difficiles. *«Depuis 2014, le Congo traverse une conjoncture économique difficile, les amis se sont comptés. Pendant cette période, la Chine et le PCC se sont comportés en véritables amis et l'ont soutenu, et ils sont déterminés à le soutenir. Je dis grand merci au peuple chinois. Ce séminaire a donné la possibilité aux cadres du PCT de se faire une idée de l'apport exceptionnel du camarade Xi Jinping dans le développement de la Chine. Il a permis à nos cadres de saisir l'importance de la discipline dans le combat. C'est un bon enseignement que nous allons exploiter au mieux parce que le PCT tout comme le PCC est un parti au pouvoir». «Au nom du PCT, les amis chinois doivent aussi compter sur la solidarité et le soutien du PCT et du Congo. Nous avons eu des échanges, nous souhaitons que ceci devienne une tradition pour qu'on ne profite pas que des déplacements en Chine. Mais que sur place soit donnée aux cadres du PCT, la possibilité de s'informer, de s'enrichir de l'expérience des autres pour conduire avec plus de sérénité et de doigté la société congolaise»,* a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Le Comité de pilotage de l'étude de préfiguration se réunit à Brazzaville

La ministre du Tourisme et de l'environnement, Mme Arlette Soudan-Nonault, a procédé jeudi 13 septembre dernier à l'ouverture de la première session du Comité de pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, lancée le 4 avril 2019 à Brazzaville. En présence de Mme Rajae Chafil, directrice du Centre de compétences en changement climatique (4C) du Maroc; Maleye Diop, représentant du PNUD au Congo; Honoré Tabuna, représentant du secrétaire général de la CEEAC.

Après l'ouverture

Les travaux de ce Comité de pilotage revêtent de l'importance pour les Etats membres de la Commission climat du bassin du Congo. Dans le sens qu'elle succède à la réunion extraordinaire des ministres de l'Afrique centrale sur la position commune de la sous-région, au sommet de l'Action sur le climat prévu le 23 septembre à New York, en marge de la 74e Assemblée générale des Nations Unies.

Concernant l'action à mener dans le domaine financier, un des neuf axes de ce sommet, les ministres avaient porté leur choix sur l'accélération, entre autres, du Fonds bleu pour le bassin du Congo.

L'objectif général est de valider le projet de rapport d'initialisation produit par le consortium Ernest &Young et inpact, sélectionné pour la réalisation de cette étude. Il s'agira spécifiquement de finaliser et valider le rapport qui constituera la feuille opérationnelle pour la conduite de l'étude; de présenter et examiner l'état d'avancement de la collecte des données; de présenter et examiner le portefeuille des projets déjà identifiés; formuler des orientations ou des recommandations pour l'amélioration des résultats déjà obtenus; définir les dates des prochaines réunions du Comité de pilotage pour la validation des autres livrables.

Avec le Fonds bleu, a dit le représentant du PNUD au Congo, la sous-région peut donner l'exemple d'une coopération multi-pays au service de leurs populations et des générations futures. En effet, *«le Fonds bleu pour le bassin du Congo s'inscrit parfaitement dans la dynamique internationale actuelle fondée sur le changement de paradigme en faveur d'un développement économique durable. Il répond à la fois aux aspirations des populations locales à de meilleures conditions de vie, et aux enjeux planétaires de la lutte contre le changement climatique»*, a dit Maleye Diop.

Pour lui, la création et l'opérationnalisation du Fonds Bleu ne peut que donner une impulsion positive, *«porteuse de nouvelles perspectives prometteuses, aussi bien pour le bassin du Congo, pour la région que pour tout le continent africain, pour autant que tous les acteurs publics, privés, nationaux et internationaux joignent leurs efforts, en commençant par créer les conditions favorables à l'aboutissement de cette étude de préfiguration qui constitue une étape cruciale pour la concrétisation du Fonds bleu».*

La directrice du Centre de compétences en changement climatique (4C) du Maroc, Mme Rajae Chafil, a dit son espoir que cette étude va jeter les bases pour la mise en place du Fonds bleu qui, *«en plus d'appuyer les politiques climatiques dans les pays membres, va également contribuer à déployer un essor économique sobre en carbone dans cette région qui constitue le 2e poumon de notre planète».*

Le représentant du secrétaire général de la CEEAC, Honoré Tabuna, a estimé qu'après le COP21, «*la planète entière réclame les actions concrètes pour créer de l'impact visible dans les Etats, en vue de répondre aux attentes, notamment socio-économiques de nos Etats et du secteur privé et des populations»,* a-t-il affirmé.

Il a réaffirmé la volonté du secrétariat général de la CEEAC à accompagner la coordination technique de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le bassin du Congo: *«Certes, il reste encore du chemin à parcourir, mais nous sommes persuadés que nous sommes en train d'avancer».*

En sa qualité de coordinatrice technique de la Commission, Mme Arlette Soudan-Nonault pense que cette rencontre bilatérale va impliquer les points focaux des pays de la sous-région, auxquels seront associés les bailleurs de fonds multilatéraux et nationaux. *«Son but étant de permettre au consortium de procéder à la collecte des données et informations nécessaires au stade actuel pour l'avancée de la réalisation de l'étude de préfiguration»*, a-t-elle rappelé.

KAUD

TECHNOLOGIES

Lancement officiel de l'appel à candidature du prix de l'innovation

En son cabinet de travail, à Brazzaville, le ministre des Postes, de télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a officiellement annoncé le 6 septembre dernier, devant la presse locale, l'ouverture de l'appel à candidature du concours relatif au prix de l'innovation numérique destiné aux jeunes congolais de 18 à 29 ans.

Un appel à candidature est lancé dès ce jour 6 septembre 2019, pour permettre aux jeunes de concourir. Le dossier de candidature sera diffusé en ligne via le site du ministère des Postes, de télécommunications et de l'économie numérique: www.postetelecom.gouv.cg». C'est par ces propos que la bonne nouvelle a été apportée à la connaissance du public.

Léon Juste Ibombo

Les candidats pourront s'inscrire soit en ligne, soit déposer leur dossier au ministère ou directement à la direction générale du Développement de l'économie numérique. La sélection des candidats finalistes pour l'édition 2019 se fera sur présentation d'un projet innovant dans le domaine du numérique. Les huit meilleurs challengers gagneront le prix *«Seeds for the future 2019»* du géant de la technologie Huawei et profiteront d'un renforcement de capacité à Shendzen, en Chine.

«Seeds forthe future» ou semence du futur est un programme dédié aux jeunes de 18 à 29 ans manifestant de l'intérêt dans le domaine des TIC et des Télécommunications. Fruit du partenariat avec le géant mondial de la technologie, la société Huawei Technology Co., Ltd, ce programme a été initié pour offrir aux jeunes des opportunités leur permettant d'accroître leurs connaissances pratiques dans le domaine des TIC et des Télécommunications et d'entreprendre dans les métiers des TIC, en vue de créer de la valeur qui, par ricochet, bénéficiera à leur pays. D'autres prix récompenseront les autres finalistes.

Les résultats attendus de ce prix de l'innovation numérique sont avant tout: susciter un intérêt affirmé à la fois des décideurs, mais aussi des acteurs du numérique pour une culture du numérique dans le pays; encourager et accompagner les jeunes congolais dans l'excellence dans la réalisation de leurs projets et dans la culture de l'innovation. Il s'agit, enfin, d'offrir de réelles opportunités de formation et d'éclosion des talents des jeunes congolais. Les meilleurs d'entre eux auront la possibilité de voir plus loin ce qui se passe dans le monde, notamment en Chine, dans l'une des plus grandes entreprises mondiales, en termes de recherche et d'innovation.

Le prix de l'innovation numérique s'inscrit dans la stratégie nationale de développement de l'économie numérique: Vision Congo digital 2025. Elle a pour objectif de faire du numérique un levier majeur pour la compétitivité des entreprises congolaises. Fondée sur une vision intégrée du développement à long terme, elle s'articule autour de trois piliers: le pilier e-Citoyen (tous les services et contenus numériques pour le grand public); le pilier e-Gouvernement qui englobe tous les services et contenus numériques pour le Gouvernement et les administrations publiques et le pilier e-Business qui est un package de tous les services et contenus numériques pour les entreprises.

Cette stratégie nationale servira de référentiel et devra permettre de positionner l'économie numérique comme un secteur majeur dans la diversification de l'économie nationale.

Pour sa mise en œuvre, un plan d'action a été élaboré et le prix de l'innovation numérique, qui a été lancé, en est un.

L'objectif du prix de l'innovation numérique est de créer les conditions et l'environnement nécessaires pour permettre aux jeunes de développer de manière effective leurs connaissances en TIC et de promouvoir la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans un monde de plus en plus ouvert.

Le prix de l'innovation numérique concerne les domaines définis dans le cadre de la Vision Congo digital 2025.

Viclaire MALONGA

APRÈS LES CRITIQUES DE L'OPPOSITION

Le PCT contre-attaque!

En réponse aux attaques et sorties médiatiques des différentes plateformes de l'opposition, le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, était récemment face aux militants et cadres de son parti à Brazzaville, au cours d'une assemblée générale de la Fédération communale du PCT et de son bureau politique. *«Ceux qui ont chanté; ceux qui ont battu Tam-Tam; ceux qui ont organisé les fêtes à la suite de l'accord signé avec le FMI, sont plongés dans la panique. Ils sont désaxés, au prétexte que les conditions posées ne pourront pas être respectées par le Gouvernement»*, a-t-il déclaré.

Quelques cadres du PCT

Pierre Ngolo s'en est pris violemment aux leaders de l'opposition. *«Pour eux, d'ici là, ça sera de l'apocalyptique. Il se trouve malheureusement que nous ne tirons pas les conséquences du récent passé»*.

Répondant à l'opposition, le secrétaire général du PCT est revenu sur le discours du chef de l'Etat du 14 août dernier. *«Un message important, que les autres tournent en dérision, estimant que rien n'a été dit; que même les engagements importants ont été reniés. Nous devons par notre comportement prouver que nous avons évolué, nous avons grandi. Donc, développer un comportement responsable qui nous engage vers les actions qui permettent véritablement le développement du pays. Ce développement, il est envisageable, possible et à notre portée, parce que la République regorge des potentialités énormes. On pense que c'est une imagination, une fiction. Ce n'est pas vrai. C'est fait pour bercer les gens (sic). Comme ils sont en difficulté, ils trouvent là des astuces pour divertir. Les compatriotes, qu'ils soient de l'opposition ou non, plutôt que de se chercher à jeter la polémique sur une question comme celle-là, devraient se croiser les bras (sic) et dire: On espère que ça va donner»*, a-t-il dit.

Parlant du gisement Ndoki, dans la Cuvette, Pierre Ngolo a rappelé les propos du chef de l'Etat, à Paris, en France. *«Il a pris l'engagement que son exploitation devrait se faire en respectant l'environnement»*.

Ce faisant, il a demandé aux militants et cadres du PCT de se concentrer plutôt sur 2021. *«Nous devons le (la présidentielle, Ndlr) préparer aujourd'hui. C'est dans l'ordre, l'organisation, l'unité et la discipline. Nos adversaires sont ailleurs, ce n'est pas entre nous ici. Bien au contraire»*, a indiqué Pierre Ngolo qui s'en est également pris à certains de ses camarades du PCT qui s'agitent alors qu'ils ne se sont même pas acquittés de leurs cotisations spéciales pour l'organisation du congrès extraordinaire de ce parti qui devrait aboutir à la mise en place des nouvelles instances dirigeantes.

A cette rencontre, Rigobert Maboundou, ancien ministre de l'agriculture et actuel directeur de cabinet du Premier ministre, est intervenu pour donner quelques explications sur l'accord signé avec le FMI. Dans sa ligne de mire, l'opposition qu'il accuse de jouer aux détracteurs.

Il a apporté un démenti sur une prétendue libération des prisonniers politiques exigée par le FMI. *«L'institution ne s'occupe pas de politique. C'est pourquoi, on est surpris d'apprendre que parmi les conditions que nous avons dans le tableau que nous avons élaboré, il y en aurait une du genre qu'il faut libérer les prisonniers. Ça n'a aucun sens. Lorsque nous avons discuté avec le FMI, pas un seul moment, il ne s'est agi d'une conditionnalité relative à des questions politiques»*, a précisé Rigobert Maboundou.

Le directeur de cabinet du Premier ministre a rappelé que ce n'est pas la première fois que le pays a conclu un accord avec le FMI. *«Nous en avons déjà connu»*, a-t-il affirmé, sans indiquer l'année (1994, Ndlr). Pour lui, les différentes mesures annoncées sont celles du Congo et non du FMI. *«Il s'agit d'un reporting que les experts, collaborateurs du Premier ministre ont fait à partir de ce que nous appelons tableau de suivi des mesures que nous avons mis à la disposition du chef du Gouvernement pour lui permettre d'être un peu plus à l'aise dans la présentation de ce programme, aussi bien devant les parlementaires, la presse ou les partis de la majorité présidentielle. Donc, les 48 mesures dont il s'agit, se trouvent en même temps dans le mémorandum. Quand on entend certains dire que le Gouvernement a caché les mesures, c'est ridicule. Pour cacher les mesures, il faut cacher le mémorandum puisque ces mesures que nous avons dans l'accord, sont l'émanation de ce mémorandum qui est publié sur le site du FMI, du ministère des Finances et de la Primature. Tout le monde peut le consulter, c'est un document public. Il s'agit des mesures très techniques et non politiques. Ces différentes mesures ne peuvent pas nous faire peur. Lorsqu'on écoute l'opposition, elle veut agiter un certain nombre de mesures quitte à faire peur, en disant que le Gouvernement ne dit pas la vérité»*, s'est-il indigné.

Rigobert Maboundou est revenu sur trois points principaux qui, selon lui, *«agitent l'opinion et à partir desquels on veut faire croire qu'il y a eu mensonge. Le premier, concerne la réduction des salaires. Avec le FMI, il a été conclu très clairement que la situation des salaires et notamment du pouvoir d'achat des fonctionnaires congolais, n'est pas brillante et qu'à partir de ce moment-là, il n'est pas possible de procéder à des réductions de salaires, moins encore à l'arrêt des effets financiers, des avancements. La deuxième chose, c'est les prix des produits pétroliers. C'est vrai qu'ils pourront être augmentés. Nous sommes dans une situation en Afrique centrale où les prix des produits pétroliers à l'intérieur de la CEMAC sont très bas au Congo et pas dans les autres pays qui ont déjà consenti à des augmentations. Nous avons un accord politiquement important. Et, il y a beaucoup d'adversaires qui se sont mis au travers de cette route pour empêcher cet accord. Jusqu'au matin du 11 juillet 2019, il y avait encore des messages qui arrivaient sur la table de la directrice générale du FMI pour lui demander de ne pas approuver le programme du Congo. Je crois qu'ils en ont eu pour leur échec. C'est pour cela, aujourd'hui, il veulent tenter de rattraper à travers une agitation fébrile qui n'a aucun intérêt»*, a-t-il conclu.

Au cours du débat d'orientation budgétaire tenu à l'Assemblée nationale, les députés s'étaient plaints de la non transmission au Parlement du programme conclu avec le FMI, mais pourtant promis par le Premier ministre. Le soupçon de dissimulation vient de là.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MONSIEUR GUY ROBERT AKOULI RESPONSABLE DE LA CELLULE DE GESTION ET DES APPUIS AUX ENTREPRISES (CGA) DU FORUM DES JEUNES ENTREPRISES DU CONGO (FJEC) DECEDE LE 3 SEPTEMBRE 2019

Date: Mardi 17 septembre 2019

09h00: Levée de corps à la Morgue Municipale de Brazzaville
09h30: Cérémonie d'hommage au siège du FJEC
10h15: Départ pour le domicile familial
11h45: Départ pour l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï
12h00: Messe de requiem
13h30: Départ pour le cimetière privé BOUKA
16h00: Retour et fin de la cérémonie.

Coup d'oeil en biais

Un laboratoire pharmaceutique français Biogaran démarre ses activités

Biogaran souhaite œuvrer en faveur de l'accès aux soins de qualité. Ce laboratoire pharmaceutique propose une gamme de médicaments permettant la prise en charge des pathologies comme l'hypertension artérielle et le cancer, ainsi que les maladies invalidantes, dont l'épilepsie. Tous les médicaments de ce laboratoire sont bio-équivalents aux médicaments d'origine garantissant ainsi la même efficacité. Le communiqué de presse de cette entreprise annonçant son implantation au Congo a révélé que cent mille décès chaque année sont dûs aux faux médicaments.

A Pointe-Noire les niches EDF de la société Energie électrique du Congo sont sans protection

Le phénomène observé depuis longtemps préoccupe de plus en plus les abonnés de la société électrique en raison des risques que cela représente. Il n'est pas rare de constater une ou plusieurs niches EDF non couvertes dans une même rue, avec des fils électriques bien visibles, non protégés. Tout le dispositif est ouvert. Très souvent, deux niches sont séparées d'une distance de 100 mètres. Un électricien a expliqué que ce fait expose à des électrocutions en cas de contact avec du fer, par exemple ou de l'eau.

Les conducteurs de Brazzaville sont distraits

Les chauffeurs sont maintenant intéressés aux conversations des passagers ou à réceptionner les appels téléphoniques en conduisant. Cette façon de faire occasionne beaucoup d'accidents. Certains chauffeurs veulent visiblement passer outre les observations et consignes du code de la route. Les Congolais les ont surnommés les *«s'enfout la mort»* !

Entre pro et anti-Ngolo: la guerre totale?

Ces derniers temps, les internautes sont servis à satiété. En effet, les pros et les anti-secrétaire général du PCT, le camarade Pierre Ngolo, se livrent à travers les réseaux sociaux à un pugilat médiatique où tous les coups semblent permis. Tel ce message audio à travers lequel on entend une voix supposée être celle d'une ''ministre'' demandant à un jeune de la Force montante congolaise (FMC) d'avouer être complice d'un prétendu complot que mijoteraient *«Pierre Ngolo, Jean-Jaurès Ondélé et le ministre Bouya»* contre le *«fils de l'homme»* (NDLR: Denis Christel Sassou-Nguesso), en lui promettant en contrepartie un poste de responsabilité. Un autre message audio: celui d'un prétendu sous-officier partisan de Pierre Ngolo, qui tente d'éventer une petite guerre fleurant des relents de régionalisme. Les camaâ… membres sont-ils devenus des guerriers des réseaux sociaux? Affaire à suivre…

«Affaire de famille»

La Lettre du Continent n°806 du 28 août dernier rapporte un événement croustillant de la politique congolaise dans la colonne ''Devinettes''. L'ayant titré *«Affaire de famille»*, le bimensuel spécialisé dans l'information confidentielle pose à ses lecteurs la question colle ci-après: *«Pourquoi Denis Christel Sassou-Nguesso, fils cadet du président congolais, accusé par Global Witness de détournement de fonds publics, soupçonne-t-il le Conseil national de sécurité (CNS- services secrets), dirigé par son cousin Jean-Dominique Okemba, d'avoir activé les ONG de la société civile congolaise pour exiger la levée de son immunité parlementaire et l'ouverture d'une enquête parlementaire et judiciaire?»*. Autre affaire à suivre!

Rapatriement de l'argent public logé dans des comptes à l'étranger

L'une des 48 mesures de réformes d'urgence contenues dans l'accord de prêt du Fonds monétaire international (FMI) au Congo pour relancer l'économie du pays, consiste à rapatrier les avoirs en devises de toutes les sociétés publiques et de toutes les entreprises où l'Etat congolais est actionnaire se trouvant dans des comptes offshores planqués à l'étranger. Cette mesure doit être exécutée avant fin décembre. *«Cela prouve que le Gouvernement a avoué qu'il détient des avoirs à l'étranger qui échappent au contrôle des institutions publiques habilitées; ce qu'il a longtemps dissimulé»*, entend-t-on dans la rue.

Faux billets: deux jeunes hommes pris la main dans le sac!

La nuit du lundi 9 septembre dernier, deux garçons voulaient se débarrasser d'un faux billet dans un bus faisant le circuit Plateau des 15 ans-Mairie Mfilou-Ngamaba. Ils ont cru tromper la vigilance du contrôleur du bus. Ce dernier a découvert que le billet de 2000 francs CFA qu'on lui présentait n'était qu'un faux billet. Les deux malfrats ont disparu à l'arrêt CEG sans demander leur reste.

Intox

Une campagne d'intoxication tente d'effrayer les usagers des ''moustiquaires imprégnées gratuites''. Elles feraient partie d'un complot occidental visant à éliminer ''les Noirs''. Fadaises! Dangereux intox, au moment où plus de 60 personnes meurent de paludisme dans la seule ville de Brazzaville!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AUDIT

Se doter d'instruments de fiabilité garantis

Les membres de l'Institut congolais de l'audit et du contrôle internes (ICACI), association professionnelle de droit congolais à but non lucratif, ont tenu une assemblée générale extraordinaire, à Brazzaville, samedi 7 septembre 2019. Les travaux ont été dirigés par Etienne Koti, président de l'ICACI, en présence de Prime Corneille Obonga, premier vice-président chargé des relations extérieures et internes et Lala Akossa deuxième vice-président chargé des études de développement et prospectives. Cette instance a adopté avec amendements la réforme des statuts de l'ICACI pour répondre aux exigences des normes pour l'exercice de l'audit interne dans le monde.

Le présidium

Plusieurs sujets soumis à l'appréciation et à l'analyse des membres ont été abordés au cours de l'assemblée générale extraordinaire, parmi lesquels l'examen des statuts de l'ICACI et le renouvellement du conseil d'administration, organe de décision de l'association qui élabore la politique de l'institut dans le cadre de référence de la profession. Les membres ont, également été informés sur le processus d'affiliation de l'ICACI à The Institute of Internal Audirors (IIA), à vocation mondiale dont le siège est aux Etats–Unis d'Amérique. Mais, l'ICACI est aussi membre de l'Union francophone de l'audit interne (UFA) depuis 2007, un organisme fédérateur de l'espace francophone de l'audit interne, également affilié à l'IIA. L'ICACI développe un partenariat avec l'Institut français de l'audit et du contrôle internes (IFAC) depuis plus de neuf ans, notamment dans le domaine du perfectionnement à travers les séminaires de formation que l'institut offre aux professionnels de l'audit et du contrôle internes, ainsi qu'aux autres fonctions de contrôle. A l'assemblée générale extraordinaire, les membres se sont investis à produire un travail de qualité pour modifier les statuts, qui est une des exigences de l'autorité mondiale en la matière, afin de donner à l'Institut les moyens pour l'atteinte de ses missions. Actuellement, ces statuts répondent à la réalité mondiale de fonctionnement de l'ICACI en séparant les pouvoirs entre le conseil d'administration

Vue des membres à la fin des travaux

et le bureau opérationnel. Après avoir amélioré le document fondamental, les membres ont procédé à l'élection du conseil d'administration conformément au nouveau texte en vigueur. Ce conseil a mis en place deux comités que sont celui des sages et l'autre d'audit, et la désignation d'un secrétaire général du bureau opérationnel, ainsi que les antennes départementales de Pointe-Noire et de Brazzaville. Le conseil d'administration est chargé du pilotage stratégique de l'association. Etienne Koti, à la fin des travaux, a rassuré: l'audit est un outil de bonne gouvernance dans les entreprises. «Nous donnons aux auditeurs internes une sorte de professionnalisation pour leur permettre d'améliorer les processus de fonctionnement de leurs entreprises et leur permettre d'atteindre les objectifs en utilisant les bonnes pratiques de gestion. L'ICACI est en train de contribuer aux processus de gestion et de bonne gouvernance dans les entreprises. A ce titre, nous avons eu à organiser deux ateliers pour expliquer aux entreprises l'importance de l'audit interne, son fonctionnement et la valeur ajoutée. Nous allons continuer à sensibiliser les entreprises pour qu'elles comprennent la fonction de l'audit interne et quelle est la valeur ajoutée qu'on peut en tirer. Je dirai, à ceux qui attendent encore que c'est une nécessité, c'est même une recommandation aux entreprises pour assainir ou fiabiliser leurs processus de gestion et d'avoir des services d'audit interne». L'Institut congolais et du contrôle internes (ICACI) a été créé en juin 2007 avec pour objet de représenter la profession d'audit, de promouvoir son développement, d'aider les auditeurs internes pour mieux participer à la bonne gouvernance des entreprises et des organisations.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Il existe une loi interdisant de fumer en public. Pourquoi les fumeurs continuent-ils à fumer en toute quiétude?

MMM (Mouhoumi, Brazzaville)

FONCIER

Améliorer la gouvernance foncière pour s'arrimer à la modernité

Le ministère des Affaires foncières et du domaine public, par l'entremise de son Agence foncière pour l'aménagement des terrains (AFAT), en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a organisé un séminaire de sensibilisation et de formation sur les outils modernes de l'aménagement foncier et de mobilisation des ressources. Il a concerné une centaine d'acteurs nationaux étatiques et non-étatiques venus des divers horizons impliqués dans les questions d'aménagement foncier au Congo. Les travaux se sont déroulés au ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des congolais de l'étranger à Brazzaville, du 6 au 7 septembre 2019. Ils ont été ouverts et clôturés par Pierre Mabiala, ministre des Affaires foncières, en présence de Mme Emma Ngouan Anoh, représentante résidente adjointe du PNUD au Congo et Mme Chardelle Nguesso Ayessa, directrice générale de l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains.

C. Nguesso Ayessa, Pierre Mabiala et E. Ngouan Anoh

L'objectif visé est d'avoir une même compréhension dans le domaine du foncier, de montrer l'importance de l'aménagement foncier et de connaître le niveau d'intervention de chaque secteur dans la mise œuvre d'une opération d'aménagement, en vue d'améliorer la gouvernance foncière.

Terriens, urbanistes, environnementalistes, architectes, paysagistes, entreprises du bâtiment et des travaux publics, sociétés d'électricité, d'eau, d'internet et agronomes ont pris part à cette formation. Les modules choisis ont mis en relief l'aménagement des terrains avant toute occupation. Les participants ont assimilé les fondamentaux d'une opération d'aménagement foncier et compris à la même occasion, surtout pour les terriens, qu'il est temps de devoir progressivement inverser la tendance actuelle consistant à vendre les terres et terrains non aménagés, au regard de toutes les conséquences que cela comporte. Tels que les érosions, les glissements de terrain, l'expansion anarchique des villes et bien d'autres dérives foncières.

C'est ainsi qu'un partenariat a été conclu à la fin de ce séminaire entre l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains (AFAT) et l'Association des terriens du Congo, afin qu'avant toute vente et toute occupation, l'AFAT aménage au préalable les terres et terrains leur appartenant. C'est un pas important dans la gouvernance foncière du Congo.

A la lumière des échanges, les participants ont envisagé des pistes de solutions en formulant des recommandations comme, par exemple, la nécessité de la mise en place d'un cadre formel de concertation réunissant les différents acteurs publics et privés de l'aménagement foncier; la nécessité d'élaborer et de vulgariser un manuel de procédures sur l'aménagement foncier; la mise en place d'un observatoire foncier; la représentativité de l'AFAT dans tous les départements; la constitution d'une base de données des réserves foncières; et l'usage du droit de préemption urbain de l'AFAT.

A cette occasion, Mme Chardelle Nguesso Ayessa a souligné l'intérêt de la présence de son agence. «L'AFAT est cet outil opérationnel qui se veut être au centre des opérations d'aménagement foncier dans notre pays. Cette agence entraîne un bouleversement qualitatif en matière d'occupation des terrains qui est notre leitmotiv».

Mme Emma Ngouan Anoh a souligné la portée de la question de l'aménagement foncier qui est hautement crucial au regard du rôle qu'il joue dans l'économie nationale et dans la vie des citoyens des Etats.

«Le foncier est une ressource qui devrait être au centre des politiques des Etats en matière de gestion de l'économie nationale. Ce capital naturel reste en effet la ressource-clé que l'Etat doit rendre disponible tant au profit des investisseurs qu'au profit des citoyens pour les besoins du développement de l'agriculture, de l'industrialisation, de la politique de logements ou encore de la promotion des loisirs. Bref; c'est un patrimoine et un actif essentiel pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Le PNUD, qui reste un partenaire de premier plan du Gouvernement et des communautés, ne ménage aucun effort pour appuyer toutes les initiatives qui peuvent aller dans ce sens».

A l'ouverture des travaux, Pierre Mabiala a dégagé l'importance de l'aménagement foncier garantissant la résilience de l'économie nationale. «La gouvernance foncière visant à faire du foncier un des maillons de la diversification de l'économie, est un vecteur de croissance et de développement pour arrimer notre pays à la modernité. L'aménagement foncier n'est donc pas à considérer comme une hypothétique action, mais bien plus comme une solution pragmatique, une nécessité absolue de la gouvernance foncière, gage de l'accès durable et sécurisé des populations à la propriété viabilisée. L'aménagement foncier est en définitive une technique qui permet d'inverser la tendance à l'occupation des terres et terrains à l'état naturel. Ce qui épargnera désormais aux Congolais les affres d'une occupation anarchique des terres et terriens».

Ph. B.

TECHNOLOGIES

Se mettre ensemble pour mutualiser les efforts d'entreprenariat

Le salon des technologies de l'information et de l'innovation, Osiane, PRATIC (une association spécialisée dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de l'innovation) en partenariat avec le Digital Africa et l'ARPCE a organisé mercredi 11 septembre 2019 une conférence-débat sous le thème: «Echange sur l'écosystème numérique du Congo». Ce thème a été animé par Karim Sy, président du Digital Africa, fondateur du réseau Jokkolabs. En présence de Yves Castanou, directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) et Luc Missidimbazi, président de PRATIC. La conférence-débat a réuni les acteurs évoluant dans le numérique.

Karim Sy

Karim Sy s'est appuyé sur son expérience afin de parler de l'écosystème numérique du Congo. Il a reconnu que les Congolais avancent dans le numérique. Le digital permet d'optimiser tous les secteurs: agriculture, santé, entreprenariat, économique. Le monde est en train de changer, et toute technologie présente sa face noire que l'on découvre aujourd'hui, car la cybercriminalité prend aussi de l'ampleur, a-t-il précisé.

La population africaine étant constituée de jeunes entrepreneurs, être en contact avec eux est un signe du réveil de l'Afrique. «L'ambition que l'on apporte à travers l'initiative Jokkolabs Africa c'est de trouver des solutions pour aider les porteurs de projets, transformer leur univers en succès. Pour cela, il faut être en contact avec les entrepreneurs conformes,

Les acteurs du numérique

réunir les acteurs de l'écosystème. Personne ne peut apporter la solution tout seul. Il faut mutualiser les ressources et se mettre ensemble; les ressources ne sont pas toujours financières, mais ce qui compte c'est la connaissance, les documents et le temps. Il faut créer des rencontres et des échanges. A chaque étape, il y a d'autres besoins: les besoins d'accompagnement, les besoins de formation, les besoins de financement. Tous ensemble, nous devons tisser des liens pour accompagner un entrepreneur», a-t-il indiqué.

Karim Sy a loué les initiatives congolaises lancées à Brazzaville et à Pointe-Noire. «Il y a une ébullition, il y a plus de collaboration dans l'écosystème. Les acteurs du numérique qui travaillaient seuls dans leurs bureaux doivent s'unir avec les autres, se donner un plan de travail, renforcé par l'action du Gouvernement qui a une vision de les aider; construire un plan d'ensemble et avancer. Pour le data center, les autorités travaillent là-dessus. Si les délais sont tenus, l'année prochaine, le Congo aura un data center», a-t-il affirmé.

Luc Missidimbazi, à son tour, a invité les acteurs du numérique à partager leurs projets dans le but de les faire valoriser. Il a aussi remercié le conférencier pour sa disponibilité et surtout pour son partage d'expérience.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

ZIMBABWE

La nation rend hommage à Robert Mugabe

Décédé le vendredi 6 septembre dernier à Singapour, les obsèques de Robert Gabriel Mugabe auront lieu dimanche 15 septembre 2019, peut-être dans son village. Sa dépouille a rejoint sa terre natale mercredi. Ses compatriotes, massivement rassemblés, ont salué celui qui, près de quatre décennies durant, a dirigé le Zimbabwe. Pour lui rendre un dernier hommage, des dirigeants du monde pourraient en nombre faire le déplacement d'Harare pour participer à ses funérailles.

L'arrivée de la dépouille de Robert Mugabe

Dans la capitale Harare, tout comme dans tout le Zimbabwe, le peuple tient à accompagner à sa dernière demeure celui que beaucoup reconnaissent, tout même, comme un dirigeant tenace, franc et surtout nationaliste. Depuis son décès, les messages de condoléances et les réactions proviennent de partout à travers le monde. C'est un hommage national de plusieurs jours qui a débuté jeudi 12 septembre que les Zimbabwéens s'apprêtent à saluer. Alors que les autorités n'ont pas encore confirmé les déclarations de la famille de l'ex-président, qui a annoncé que ce dernier sera enterré dans son village, en début de semaine prochaine.

L'avion spécial transportant le corps du défunt chef de l'État s'était posé mercredi 11 septembre après-midi à l'aéroport de la capitale, Harare, qui porte son nom. Recouvert du drapeau or, rouge, vert et noir zimbabwéen, le cercueil a été extrait de l'appareil et porté par des soldats jusqu'à une tribune où siégeaient le successeur de Robert Mugabe, Emmerson Mnangagwa, et sa veuve Grace Mugabe, toute de noir vêtue.

Devant les proches du disparu, le gouvernement et quelques milliers de personnes regroupées sur le tarmac, le successeur de Robert Mugabe a rendu hommage au *«père fondateur de la nation»*. Il a indiqué que *«la lumière qui nous a conduits à l'indépendance n'est plus mais son œuvre, ses idées continueront à guider cette Nation»*.

Le lieu de l'enterrement du défunt dirigeant ferait l'objet d'un bras de fer entre la famille et les autorités. La famille de l'ex-président a affirmé jeudi que Robert Mugabe sera enterré dans son village à Kutama, et non pas au monument dédié aux *«héros de la Nation»* ainsi que le souhaitait le gouvernement. *«Son corps sera exposé à Kutama dimanche soir et il sera enterré dans l'intimité lundi ou mardi. Il n'ira pas au Champ national des héros»*, a annoncé l'un des neveux du défunt présidnet, Leo Mugabe, qui a soutenu que *«c'est la décision prise par la famille»*.

La dépouille de Robert Mugabe devait être exposée au stade Rufaro *«à partir de ce jeudi, dans la banlieue de Harare, pour permettre à la population de rendre hommage à l'illustre héros de la guerre de libération»*, a, de son côté, affirmé la ministre de l'Information, Monica Mutsvangwa. C'est dans ce stade que Robert Mugabe avait, le 18 avril 1980, pris les rênes de l'ancienne Rhodésie du Sud sous domination blanche des mains de son ancien dirigeant blanc, Ian Smith.

Aristide Ghislain NGOUMA

Lettre du Président Denis Sassou-Nguesso à son homologue zimbabwéen

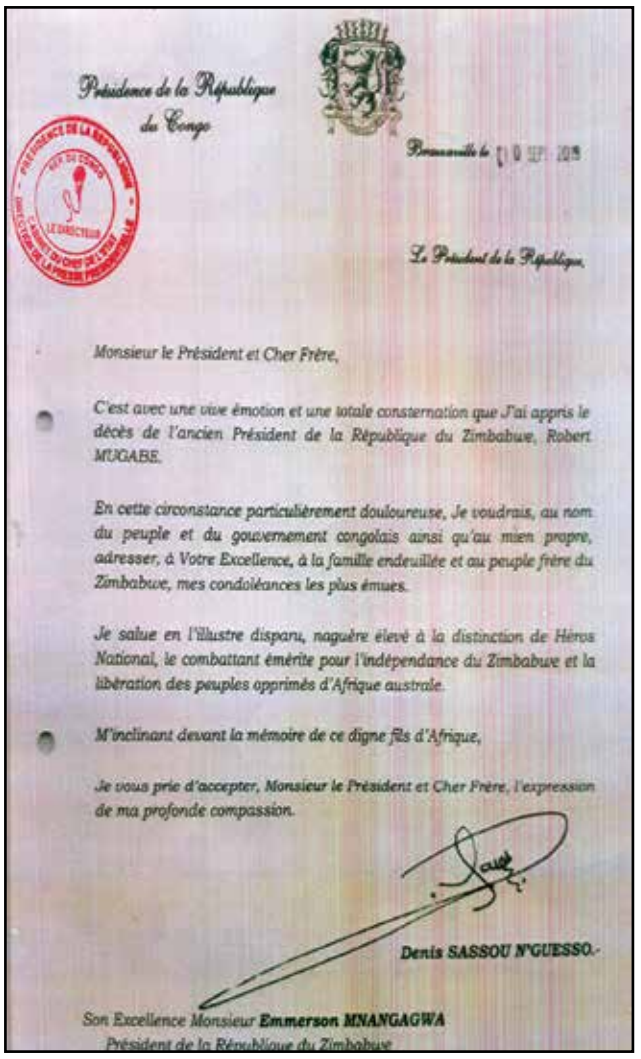

Présidence de la République du Congo

Brazzaville le 10 SEP. 2019

Le Président de la République,

Monsieur le Président et Cher Frère,

C'est avec une vive émotion et une totale consternation que J'ai appris le décès de l'ancien Président de la République du Zimbabwe, Robert MUGABE.

En cette circonstance particulièrement douloureuse, Je voudrais, au nom du peuple et du gouvernement congolais ainsi qu'au mien propre, adresser, à Votre Excellence, à la famille endeuillée et au peuple frère du Zimbabwe, mes condoléances les plus émues.

Je salue en l'illustre disparu, naguère élevé à la distinction de Héros National, le combattant émérite pour l'indépendance du Zimbabwe et la libération des peuples opprimés d'Afrique australe.

M'inclinant devant la mémoire de ce digne fils d'Afrique,

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président et Cher Frère, l'expression de ma profonde compassion.

Denis SASSOU N'GUESSO.-

Son Excellence Monsieur Emmerson MNANGAGWA
Président de la République du Zimbabwe

CENTRAFRIQUE

François Bozizé envisage pour bientôt la fin de l'exil forcé

Avec l'élection présidentielle de 2020 en point de mire, l'ex-président François Bozizé, fort de son assise électorale, est déterminé à faire lever les sanctions de l'ONU à son encontre. *«Tout ce que l'ONU veut, c'est me sanctionner, m'écouter», rétorque souvent l'ancien chef d'Etat, lorsqu'il évoque la question de son retour en Centrafrique.*

François Bozizé est méfiant. Il sait chacun de ses mots écouté, scruté, analysé. Alors il les pèse soigneusement.

François Bozizé

En exil dans la capitale ougandaise Kampala, l'ancien chef de l'Etat centrafricain choisit en général de ne pas s'exprimer. «Ce n'est pas le moment», dit-il.

En exil depuis sa chute, en 2013, François Bozizé n'a pas abandonné l'espoir de rentrer en Centrafrique, ce pays qu'il a dirigé pendant dix ans, quasiment jour pour jour. Bientôt la fin de son exil forcé?

Une commission mixte d'enquête mise en place par les autorités de Bangui a rencontré jeudi le ministre centrafricain de la Justice, Arsène Sendé. Et selon une source judiciaire, cette commission devrait enquêter sur les violations des droits humains et autres crimes commis pendant le règne de François Bozizé, mais aussi après la prise du pouvoir par la coalition rebelle Séléka, le 24 mars dernier.

Déterminés à en finir à l'époque avec le Président François Bozizé, les rebelles de cette coalition qui a terrorisé le pays de Barthélemy Boganda avaient fondu sur Bangui la capitale à la vitesse de l'éclair, contraignant à une fuite éperdue. Ce fut un nouveau coup d'Etat dans l'histoire de ce pays presque jamais en paix depuis l'indépendance obtenue en 1960 comme la plupart de ses voisins.

Azer ZATABULI

IN MEMORIAM

Le mercredi 11 septembre 2019 a marqué le 13ème anniversaire de la disparition de notre mère Elisabeth TSATSA, qui a rejoint la maison du Père, le lundi 11 septembre 2006. Treize ans de séparation dans l'espérance! Treize ans de contemplation dans la méditation! Treize ans de consolation dans l'action de grâces! Merci maman pour l'éducation reçue et la foi transmise!

Puisse le Seigneur que tu as servi sans relâche t'ouvrir à jamais les portes du Royaume!

Pour les enfants,
Aristide Ghislain NGOUMA

TCHAD

L'état d'urgence dans l'Est, prolongé

L'Assemblée nationale a approuvé mardi 10 septembre la prorogation de l'état d'urgence instauré le 20 août 2019 pour lutter contre les conflits intercommunautaires dans trois provinces de l'Est et du nord du pays. La prorogation est de quatre mois et permettra de mettre fin à l'insécurité, selon le gouvernement. Mais pour l'opposition, l'état d'urgence ne changera rien à la situation.

Le président de l'Assemblée du Tchad

Pour elle, tous les signaux montrent que l'ensemble des mesures prises pour ramener la paix dans ces trois localités de l'Est du pays sont une bataille perdue.

Réagissant aux préoccupations de la presse le député de l'opposition Gali Ngote Gata, explique l'échec du gouvernement par le fait que *«la sécurité, la justice et l'administration ne font pas leur travail»*. D'où, *«voter une loi de prorogation d'état d'urgence ne peut être qu'une loi de sursis. Cette loi ne sortira pas le Tchad de cette crise actuelle»*, a-t-il lancé.

D'autres parlementaires abondent dans le même sens, dénonçant les exactions contre les populations de ces provinces qui ont perdu pour certain, une moto, pour d'autres des bijoux, qui de l'argent. Le gouvernement, représenté par cinq ministres à ce débat, n'a pas reconnu les faits mais a promis attirer l'attention des forces de l'ordre. *«Franchement, je n'ai pas constaté d'abus des forces de défense. On n'a pas de preuves, ni de plaintes qui disent que les forces de l'ordre ont abusé. Mais comme la question est posée par la presse, par les députés, par tout le monde, vous m'obligez à dire aux forces de défense «attention, ne faites pas ça»*, explique Abali Salah, ministre de la Défense du Tchad.

Le gouvernement a aussi indiqué que des couloirs humanitaires seront ouverts aux frontières pour permettre aux populations de ces provinces concernée pour permettre aux populations d'aller s'approvisionner en produits de première nécessité au Soudan et en Libye.

Plus de vingt jours après la déclaration de l'état d'urgence dans ces trois provinces de l'est, le gouvernement n'a pas encore sorti un rapport sur ce qui s'y passe. La Convention tchadienne de défense des droits de l'homme reconnaît que, certes l'état d'urgence a permis d'arrêter les affrontements intercommunautaires qui s'y observaient il y a encore quelques semaines, mais c'est au prix de nombreuses violations des droits de l'homme, selon son président, Mahamat Nour Ahmed Ibedou. Il assure qu'il y a des photos d'actes de torture. Pour les responsables de la société civile tchadienne, *«quand les soldats fouillent dans les maisons pour chercher des armes, ils se mettent à piller. Sur simple dénonciation, on arrête quelqu'un, on le torture pour qu'il sorte ses armes. Ça s'est transformé en règlements de comptes. Il y a des tortures atroces. Certaines informations qui arrivent des points focaux sont alarmantes: cela passe par des passages à tabac, des traitements dégradants et quelque fois des bouts de plastiques brûlés, on les faits tomber sur le corps des victimes et ça les brûle»*.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

ANNÉE MGR BARTHÉLEMY BATANTU

Mgr Barthélemy Batantu, Personnage, poète et griot de Dieu

«N'kundi wa zolo kongo, wa yika na vuetete ku longo»

«La femme fidèle qui adore la paix, Dieu la fait croître à jamais…» Ce texte destiné à encourager la femme fidèle, la bien-aimée, nous donne de résumer la vie d'un homme, cet homme que nous avons tous connu, aimé comme un père. Cet homme qui a passé sa vie à incarner la paix dans notre société, à la faire aimer comme le seul lien existentiel entre les hommes, la seule source de rayonnement intérieur. Cet homme c'est Mgr Batantu, né un treize juillet de l'année 1925 dans le bas-fond de Mayala, aux sources de Mfumu-Ndulu, dans la contrée de Linzolo.

J'ai l'honneur de vous parler de l'artiste, du poète, du griot que fut Mgr Batantu, le fils de tâ Massengo mâ Mussafu, le guérisseur famé des sources de Mfumu-Ndulu et de mama N'sansi, la guérisseuse, l'adorable épouse venue des rives de La Loufoulakari, du Mbanza de tâ Bouétambongo. Devenu prêtre en 1959 des mains de Mgr Michel Bernard, évêque le 11 février 1979 à Rome, il assumera les fonctions épiscopales jusqu'en 2001, date de son départ à la retraite.

Je suis heureux d'être ici à Notre-Dame du Rosaire pour parler d'un homme qui a consacré dix-sept ans de sa vie au service des hommes et des femmes de cette paroisse. Cette paroisse est incontournable dans la découverte et la connaissance de Mgr Batantu.

Qui dit Batantu, dit Notre-Dame du Rosaire!

C'est d'ici, en effet qu'il est parti en 1978 pour monter à la cathédrale et assumer les fonctions épiscopales.

C'est d'ici qu'est aussi parti, des années auparavant, le grand mouvement liturgique des Scholas Populaires.

C'est encore ici, dans cette paroisse qu'a mûri l'idée de lancer un centre d'encadrement, de réinsertion des élèves exclus des collèges pour cause d'échec au BEPC. Ce centre deviendra plus tard, le collège Mi-Mbemba, signe de reconnaissance à Mgr Théophile Mbemba, alors curé de la paroisse et initiateur du projet.

Batantu a écrit son nom sur les parois des cœurs des hommes tant au sein de cette paroisse qu'à l'extérieur, dans les quartiers environnants. On a tous connu cet homme intrépide versé dans la pastorale du chant, soucieux du devenir de la liturgie en matière de cohésion pastorale entre les différents acteurs; soucieux aussi de vivre l'inculturation dans le mariage des instruments traditionnels et modernes.

Qui dit Batantu dit aussi Bacongo, le quartier Dahomey surtout. C'est dans ce décor urbain que le gamin venu de Mayala, à dix kilomètres de Linzolo, a élu domicile chez sa sœur Mâ Louya et son mari. C'est là qu'il avait débarqué, à treize ans, à la veille des fêtes du Nouvel an pour offrir à sa sœur et son beau-frère, les fruits du village et la petite volaille dans l'espoir de recevoir, en retour, des habits neufs ou d'autres denrées très prisées par les villageois.

Encore non scolarisé, Batantu sera gardé à Brazzaville pour être envoyé à l'école à la prochaine rentrée scolaire. Il a ses quatorze ans accomplis quand il entre à l'école Saint Joseph de Bacongo, avec, à sa tête, le révérend père Raymond de La Moureyre. Là, il se révèle comme un garçon éveillé, reçoit, à la fin de l'année, les palmes du meilleur élève en orthographe. C'est un gamin dégourdi engagé chez les Cœurs Vaillants à la paroisse du Plateau. (Notons qu'à l'époque, la paroisse Notre-Dame n'est pas encore érigée).

C'est en tant que Cœur Vaillant que le petit Mayalais va se révéler comme compositeur. Dans son groupe, il excelle en créations artistiques. A quinze ans, il a déjà, à son actif, un bon petit répertoire qui soutient les marches et les jeux des Cœurs Vaillants. Lors du mariage de son chef de Cœur d'or, il fait savourer aux invités et aux curieux attroupés le long des artères principales qui mènent de la paroisse du Plateau au domicile des mariés, ce délicieux air de fête:

«Lumbu ki nkia nsaka
Kunga mieto tu wa,
nkunga mieto tu wakassa!»
(En ce jour de fête, nous faisons entendre nos chants)

Ce chant des enfants Cœurs Vaillants qui soutient le cortège des mariés, va révéler au public un gamin avec un élan artistique impressionnant. De Saint Joseph, Batantu sera envoyé à Jeanne d'Arc pour terminer le cycle primaire. C'est à Jeanne d'Arc que la grâce lui fait rencontrer le frère Roger. C'est ce dernier qui va l'initier à la culture musicale, au solfège. Désormais, il a les atouts supplémentaires: il peut déchiffrer une partition ou transcrire un air musical sur une portée pour en faire un support.

Quand il entre à Mbamou, en 1945, le père Morizur découvre un gamin assez calé en musique. Il lui confie la charge de répertorier les chants funèbres populaires et de les transcrire sur des portées musicales. Simple coïncidence ou flair de maître qui décèle déjà en Batantu les traits de meneur d'hommes, de pionnier de l'inculturation? Sans peut-être se rendre compte de l'ampleur du geste, le père Morizur donne à ce gamin venu de Mayala les clés d'un mouvement à haute échelle, le Renouveau liturgique qui fait déjà école dans l'Eglise et que les pères spiritains parrainent, encouragent à divers niveaux.

Au Grand séminaire Libermann, le père Hirtz, recteur, défend la même politique en faveur de l'inculturation. Il relaie le père Morizur en responsabilisant davantage l'abbé Batantu au cœur du Renouveau liturgique encouragé par Mgr Michel Bernard, l'évêque du lieu. Pour mieux concrétiser le projet, Mgr Michel Bernard qui a pris acte des doléances du clergé local, décide de faire corriger les tournures linguistiques frisant, à quelques degrés près, la grossièreté, dans le N'Kembeleno du père Schaub. Une commission est créée; elle compte des prêtres en son sein: Théophile Mbemba, Louis Loubassou, Fulbert Youlou, un religieux: le frère Marie-André Nganga et le grand séminariste Batantu.

Mgr Barthélemy Batantu

Pour plus de sensibilisation à ce phénomène liturgique de grande ampleur, le père Hirtz va négocier des places dans les séminaires dans le monde autour du Renouveau liturgique. Il ira successivement en Allemagne, aux Philippines et au Congo-Belge.

Qui est Mgr Batantu?

Que dire de cet homme qui aura marqué notre être profond? On a parlé de Jean-Paul II comme le grand pape d'une génération, Batantu aura aussi été pour beaucoup d'entre nous, le seul archevêque que l'on a vu, touché, entendu pendant ces vingt dernières années.

En pensant à cet homme, il nous vient à l'idée ces trois manières dont parlait un sage hindou pour un homme de ne pas mourir.

1 -Planter un arbre est une garantie de survie. On pense toujours en temps de récolte ou de forte chaleur à celui qui avait enfoui le noyau ou le plant devenu un arbre pour nourrir et abriter les gens contre des intempéries.

2 -Ecrire un livre porte son auteur dans l'éternité. Les générations futures qui liront le livre auront une pensée spéciale pour son auteur.

3 -Donner la vie à quelqu'un d'autre est une manière de perpétuer son nom. Un enfant survit à son père.

Batantu aura fait les trois choses, à la fois. Il a planté de milliers d'arbres qui donnent de leurs fruits et de leur ombre. Nous sommes ces arbres qui poussent le long des voies pour abriter les marcheurs de divers horizons, pour les nourrir en temps voulu.

Batantu n'a pas écrit un seul livre. Des bibliothèques poussent au cœur de nos sociétés pour donner à découvrir la voie à suivre dans la recherche de Dieu, dans la découverte de l'homme comme flamme divine. Nous sommes ces livres qui se laissent lire comme des roses parfumées en donnant au monde de se définir dans l'optique de Dieu, dans la réalisation effective de l'homme en tant que co-créateur.

Batantu a laissé un grand nombre d'enfants que nous sommes. Il nous a partagé ce en quoi il croit fermement pour que nous le répercutions dans notre vie de tous les jours.

Nous gardons de lui le souvenir d'un homme de dialogue qui a favorisé pas mal d'avancées dans la mise en place de l'œcuménisme chez nous. Il aura beaucoup donné dans la normalisation des rapports entre les différentes couches sociales au sein de l'Eglise en acceptant dans l'archidiocèse des séminaristes venus des autres diocèses, d'autres pays.

Un homme d'une force de caractère impressionnant qui ne se laissait pas mener à n'importe quel rythme On disait de lui qu'il ne se laissait pas influencer n'importe comment. Il allait toujours au bout de son idée pour ne pas amputer sa logique.

Un homme de vérité qui ne savait pas mentir. Un vrai Nathanaël, cet israélite sans fraude dont le Christ fait des éloges sur la rectitude de son esprit. A plusieurs reprises, Mgr Batantu s'est insurgé contre le mensonge sur ses différentes formes. Des subventions ont été retardées, diminuées à cause de petites phrases destinées pourtant à motiver les donateurs. Mgr Batantu les avait carrément rejetées à la dernière minute parce que jugées non fondée. Je pense encore à ce missionnaire pressé de revoir son texte de base pour changer une formule jugée hors normes par Mgr l'archevêque.

«Un homme du rire». Mgr savait vous arracher le rire du cœur. Il avait la magie du mot juste qui déclenche le rire fou. Les invités à sa table se régalaient et de nourriture et d'histoires drôles trouvées et racontées avec art.

Un homme généreux qui donnait, donnait toujours, sans retenue. Sa pension d'évêque en prenait de sérieux coups avec ces visiteurs tombés du ciel, brandissant ordonnances sur ordonnances coûtant les yeux de la tête. On entrait toujours chez l'archevêque, le cœur serré, les poches vides, on en sortait comblé, les poches assez lourdes pour affronter les réalités à l'extérieur. Avait-il quelques économies pour orner sa retraite? Non. Il disait à qui voulait l'entendre: «L'argent, on m'en donne et je le donne!» Bon nombre de ses chanceliers dépités par ce gaspillage à haute échelle, réagissaient en faisant des propositions intermédiaires. Au souci d'investir cet argent distribué dans un autre chapitre, Mgr Batantu répliquait que son argent, il le donnerait à qui serait dans le besoin. A sa famille, il avait donné des consignes précises: «Il n'y a pas d'argent à attendre de mon testament. Je n'en ai pas. Je vous donne ce que j'ai. Rien de plus!»

Un homme attentionné qui ne donne pas à l'espoir de s'imposer, de forcer les cœurs des gens. C'est dans ce sens que les exclus des collèges sont récupérés à la paroisse pour être encadrés et présentés de nouveau au Brevet d'études. Comme aussi les mères au foyer qui vont être alphabétisées pour une meilleure insertion dans la vie familiale.

La vie de Mgr Batantu se résume à ces mots: l'amour de Dieu au service de l'homme. Il s'est battu, à sa manière pour donner de la dignité à l'homme, le porter vers sa réalisation effective pour que l'homme devienne un ami de l'homme, un théophile. Par le chant, il a donné à notre société de mesurer la profondeur de la crise morale où nous étions plongés. Il a proposé des pistes de sortie, des perches, des bouées de sauvetage pour que l'homme ne s'aliène davantage; qu'il se réfère à l'amour, à la paix pour marcher les yeux tournés vers des lendemains meilleurs. Il n'est pas passé par trente-six chemins pour sortir des sentiers battus de nos misères psychologiques. Il a posé l'amour comme garde-fous dans les foyers, ces Eglises domestiques qui font vivre l'humanité, la font découvrir comme pièce motrice dans le développement de l'homme, de tout homme, de tout l'homme. Une étoile s'est levée au milieu de nous. Fixons-la pour qu'elle nous conduise à bon port. Que de nos tâtonnements naissent des étincelles de dignité qui nous feront prendre des itinéraires sûrs pour lire en Mgr Batantu un témoin de notre histoire, de notre monde en déroute. Batantu est comme tous les griots, des références historiques et des bibliothèques. A nous de savoir les consulter pour s'en régaler pour orienter le monde alentour de nous. En voyant tout ce monde venu à ces premières journées culturelles dédiées à Mgr Batantu, je vois que quelque chose se prépare en silence pour valoriser la mémoire de cet homme que nous aimerons toujours. En remerciant ces personnes qui se sont investies corps et âme dans la réussite de ces journées, je lance un vibrant appel au public pour que nos héros ne meurent pas, faute d'ignorance. Que ces journées nous fassent prendre conscience de la force de nos héros qui nous donnent de mieux nous fixer dans la maîtrise du futur. Le Roi est mort; que vive le Roi!

Ange Marie BAYALOULA

REMERCIEMENTS

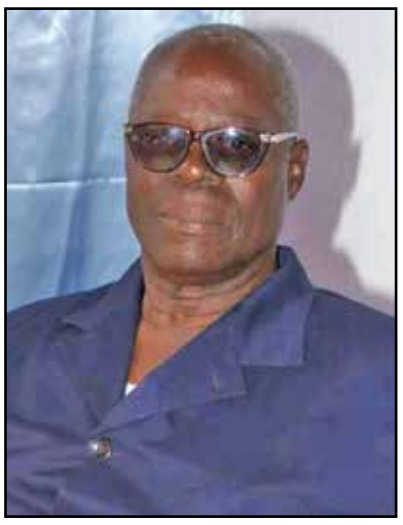

M. Amédée Kimbassa, conseiller à la communication du ministre de l'Enseignement supérieur, remercie, très sincèrement:

-M. Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur;

- M. Christophe Moukouéké, ancien secrétaire général de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS);
- M. Emile Mabondzo, ancien ministre;
- Professeur Macaire Batchi, Directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur;
- M. Joseph Moukila, directeur des examens et concours techniques et professionnels;
- M. Bernard Mpassi Mabiala, Directeur général de l'Enseignement supérieur (DGESUP);
- Mme Régine Tchicaya-Oboa, Directrice générale des Affaires sociales et œuvres universitaires;
- M. Pascal Makoka, chef de service pédagogique à l'ambassade du Congo au Sénégal;

Ainsi que les membres du cabinet du ministère de l'Enseignement supérieur, les parents, amis et connaissances.

Pour l'avoir soutenu, sous diverses formes, lors du décès, le 7 août 2019 à Nkayi, de son père, Jean-Pierre KIMBASSA, inhumé à Moussanda, le 17 août 2019.

Que l'Eternel le Tout-Puissant vous bénisse et accueille en son Royaume l'âme du défunt!

REMERCIEMENTS

Monsieur Auxence Léonard OKOMBI et enfants remercient de tout cœur les parents, amis et connaissances pour leur soutien multidimensionnel, à l'occasion du rappel à Dieu de leur épouse, mère, KIANDANDA Angélique Sethine, décédée le 31 août et inhumée le 7 septembre 2019, au cimetière Ma campagne à Brazzaville.

Votre soutien nous a été d'un grand réconfort pour surmonter cette dure épreuve.

Que Dieu vous bénisse!

DIOCÈSE DE KINKALA

Campagne d'évangélisation du Conseil œcuménique

Sous l'égide du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes de Kinkala, une campagne d'évangélisation, la première du genre, s'est tenue à Kinkala, du 1er au 8 septembre 2019 sous le thème: «Laissez-vous réconcilier avec Dieu» (2 Co 5, 20).

Ils n'étaient que 379 à l'ouverture, le dimanche 1er septembre à 14 heures à la Place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala. Mais dans les jours qui ont suivi le nombre de participants catholiques, évangéliques, salutistes … s'est accru. Le dimanche 8 septembre, ils étaient 902 à la cérémonie d'ouverture. Avec une participation du Renouveau charismatique des jeunes venus de l'archidiocèse de Brazzaville sous la conduite paar Mme Ngoma Noellie Lydie. Notons aussi la présence du colonel Mwasa, directeur départemental de la gendarmerie du Pool.

Après le mot d'accueil et de présentation de l'abbé Guy Roland Mouyamba, président du Conseil œcuménique, le capitaine Christian Tchikaya, de l'Armée du salut, a prêché à l'assemblée sur le thème, puis a spécifié les thèmes de chaque jour et les prédicateurs y afférents: «Dieu a mis en nous la parole de la réconciliation» 2 Co 5, 19 par l'abbé Guy Roland Mouyamba, le lundi; «Va d'abord te réconcilier avec ton frère» Mathieu 5, 21 -24 par le capitaine Christian Tchikaya le mardi; «En Christ toute chose est devenue nouvelle» 2 Co 5, 17, par le capitaine Christian Tchikaya, le mercredi.

Jeudi, journée entièrement animée par les catholiques, était consacrée à l'adoration du Saint sacrement et à l'onction d'huile, comme pour actualiser l'évangile selon Saint Marc: «Et ils chassaient beaucoup de démons et faisaient des onctions d'huile à de nombreux infirmes et les guérissaient» Mc 5, 7.

Vendredi 6 septembre, journée de témoignages. Il y a eu plusieurs cas de délivrances et de guérisons. On a entendu des personnes décidées à se réconcilier… Une femme a témoigné qu'elle avait un mari de nuit qui lui faisait fréquemment des rapports sexuels, il arrivait que certaines nuits, ils en faisaient plus de trois fois. Le jeudi, après avoir reçu l'onction d'huile, elle est allée rêver dans la nuit même de son mari de nuit qui est venu lui annoncer leur séparation.

De g à dr. Abbé Guy Roland Mouyamba, le capitaine Christian Tchicaya et le pasteur Eric Bagnama jpg

Le capitaine Christian Tchikaya pendant la prédication

A une autre dame, il a été annoncé qu'elle guérie du SIDA et qu'elle aille faire un contrôle, on ne lui retrouvera avec rien! Tant de témoignages qui ont suscité admiration et ovations!

Samedi 7 septembre, la prédication s'est poursuivie avec le pasteur évangélique Eric Bagnama sur le thème: «Dieu est amour» 1 Jn 4, 8. Dimanche 8 septembre à 14 h, le président du Conseil œcuménique a fait la synthèse, puis il a clôturé la campagne par une exhortation sur l'évangile de l'enfant prodigue dans Lc 15, 11-24. Les derniers témoignages ont été écoutés, la satisfaction de tous était au comble. Mission a été donnée à tous d'œuvrer pour la réconciliation à tous les niveaux: familial, social, politique, militaire, religieux… dans le souhait de voir un Congo réconcilié avec lui-même. Que le feu de la réconciliation allumé à cette campagne d'évangélisation embrasse tout le Congo.

André MOUANGA

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

L'abbé Dieu Merci Jocel Sakala affecté à la Cathédrale

Après avoir passé une année en tant que diacre à la paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde, l'abbé Dieu Merci Jocel Sakala Sabi est envoyé à la Cathédrale Sacré-Cœur comme vicaire et reconduit comme économe général adjoint. Le dimanche 8 septembre 2019, il a célébré sa messe d'au revoir, en présence de l'abbé Christ Divin Missamou, stagiaire diaconal.

Pleur, émotion et angoisse, on pouvait les constater sur le visage des membres de la communauté paroissiale. La messe a été animée par la chorale l'Arche de Noé.

Dans son homélie, l'abbé Dieu Merci Jocel Sakala Sabi s'est appesanti sur le renoncement de soi. Savoir se surpasser. Si quelqu'un vient à Jésus sans le préférer, il n'est pas son disciple. Jésus, a souligné l'abbé Sakala Sabi, nous invite à donner plus d'importance à ce qu'il faut. «Il faut se détacher de nos biens matériels au profit du service de Dieu et celui des autres. Le Seigneur veut nous mettre en garde contre les dangers qui nous guettent. Le bien qu'on doit faire, on doit l'exprimer sur toute chose», a-t-il indiqué. Le prédicateur a aussi invité la communauté chrétienne à demander la sagesse divine pour bien discerner les choses du monde.

L'abbé Jocel Sakala

A la fin de la célébration eucharistique, l'abbé Bogdan Piotrowski, curé de la paroisse, qui a rejoint la célébration, a remercié l'abbé Jocel Sakala Sabi pour sa disponibilité dans son apostolat de tous les jours et lui a souhaité un fructueux ministère. Il a de même présenté à la communauté paroissiale l'abbé Priva Mouanga, le nouveau vicaire. L'abbé Dieu Merci Jocel Sakala Sabi, à son tour, a remercié le curé pour lui avoir fait confiance et aux chrétiens pour leur accueil et leur amour. Dans cette même optique, Il leur a demandé d'accueillir l'abbé Priva et de travailler ensemble avec lui.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Messe des prémices de l'abbé Daslin Ngoubili à Ndunzia Mpungu

Ordonné prêtre le samedi 20 juillet 2019, à la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Sibiti par l'imposition des mains de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, l'abbé Daslin Ngoubili, fils de la paroisse Ndunzia Mpungu de Mfilou-Ngamaba, a célébré sa messe des prémices dans cette église, devant la communauté paroissiale témoin de l'éclosion de sa vocation sacerdotale. C'était dimanche 18 août 2019.

La messe de 11h 00 a été concélébrée par les abbés Serge Ernest Louamba, du diocèse de Nkayi, Priva Mouanga, vicaire nommé de la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, Adonias Sita, vicaire nommé de la paroisse Saint Thomas de Loulombo (diocèse de Kinkala), Alexis Damba, vicaire de la paroisse Saint Joseph Artisan de Loutété, où le célébrant principal a effectué son stage diaconal, père Jonas Makoka, Fils de la Charité en mission en Côte d'Ivoire, avec l'animation liturgique de la chorale Divine Charité. Tandis que celle de 9h 00 animée par la chorale Les Compagnons de Jésus a eu pour concélébrants: les pères Théodore Mbaloula, curé de la paroisse à l'honneur, Ghislain Ntsiba, Fils de la Charité, et Hector Lipfou, Fils de la Charité et vicaire coopérateur paroissial.

Au cours de la messe de 11h, dix-sept servants d'autel ont fait leur promesse pour servir le Christ au sein de ce groupe d'enfants.

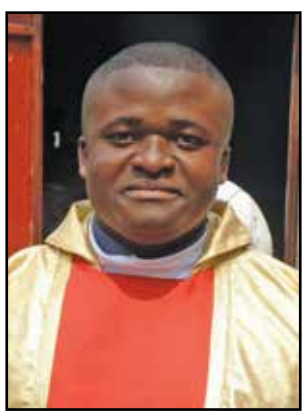

Abbé Daslin Ngoubili

Dans son homélie, l'abbé Daslin Ngoubili a exhorté les fidèles qui ont le privilège d'être conseillers des responsables de ce pays de leur prodiguer de bons conseils afin qu'ils prennent des décisions salutaires pour tous.

Ensuite a été exécuté le rite de la promesse au cours duquel, après l'appel par le président des servants d'autel, les candidats ont entammé un dialogue avec le père Hector Lipfou, représentant le curé de la paroisse.

Vers la fin de la messe, à la suite du père Hector Lipfou qui a recommandé aux parents de bien encadrer ces enfants qui venaient de s'engager dans le groupe des servants d'autel, l'abbé Daslin Ngoubili a exprimé sa gratitude à la communauté paroissiale de Ndunzia-Mpungu pour le soutien multiforme reçu pendant le cursus qui l'a conduit aujourd'hui au presbytérat.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XXIVe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE -C-

«Des deux, qui es-tu…?»

Textes: *Ex 32, 11-14; Ps 50; Tim 1, 12-17; Lc 15, 1-32*

Les textes de ce vingt-quatrième dimanche chantent tous la réconciliation de Dieu avec l'homme. La première lecture met en valeur la médiation de Moïse; le psaume, hymne à la contrition inspirée par le Roi David; et la confession de saint Paul, par la gratuité du pardon divin dans la seconde. Dans l'Evangile, les paraboles en mettant en exergue le chagrin de la perte d'un bien précieux face au moment joyeux de la recouverte, insiste sur les bienfaits de la conversion.

Bien-aimés, le fait d'aller à sa perdition n'est pas toujours synonyme de détachement ou d'éloignement patent vise-à-vis de Dieu et sa Grâce, mais elle exprime aussi le refus de composer au projet de Dieu.

Dans la dynamique liturgique de ce jour: le pécheur est quelqu'un comme toute autre créature que Dieu a perdu. Il appartient à Dieu pour lequel il est précieux. C'est le trésor de Dieu qui se perd ou qui a été dérobé! Ainsi contrairement à la logique rabbinique, qui ne voit dans le péché que la «mort» en terme de salaire. Ici avec Jésus, le péché n'est pas innocenté; en effet, tout en étant effroyable, elle ne peut rester pour autant fatal à l'homme si jamais il se converti. La repentance d'un seul pécheur provoque en effet, un tel soulagement. C'est sa peine pour son bien qui tient à cœur le Miséricordieux. Oui, Dieu est ainsi, et l'on n'a pas de peine à comprendre pourquoi Jésus-Christ propose aux pécheurs d'écouter la Bonne Nouvelle.

De ceci, tous les hommes sont conviés en un rapide tour d'horizon, de rechercher avec ténacité par la «metanoia», la grâce réconciliant «la miséricorde» de Dieu jusqu'à ce qu'il nous la procure. C'est ce qui dénote de la bravoure et la redoutable persévérance du berger qui se lance à la quête de la centième brebis. Des efforts admirables de la femme qui va jusqu'à «balayer la maison, chercher avec soin» la pièce manquante. Ou mieux, du «scénario» génial de retour que prépare le jeune fils, en répétant ce qu'il pense pouvoir être dit dans la situation qui est la sienne. Jésus, Lui-même n'a-t-il pas été jusqu'au bout de sa peine, jusqu'à la croix pour notre rédemption?

Frères et sœurs! Cette parabole du Père miséricordieux se veut être, la voûte du plaidoyer spirituel sur l'état de siège du péché en l'humanité. Ce n'est pas son appréhension qui nous importe; mais de ce thème nous importe plutôt la situation dans laquelle se sont placés le fils cadet et son aîné; tous deux prodigues et dans laquelle nous nous mettons aussi quand nous nous laissons aller au péché. En effet, dans cette dernière, si le cadet est prodigue, pour avoir dilapidé les biens matériels hérités du Père; l'aîné lui, c'est pour avoir dissipé du fond de son cœur l'amour filial reçu du Père, apprenant le retour de son jeune frère. Et pourtant, pour avoir demeuré dans l'amour du Père, il se serait montré plutôt chaleureux que furieux pour du bien de la famille.

Telle est l'image des personnes de foi, des chrétiens ou simplement de croyants en proie aux tentations du siècle. Le plus petit présente les symptômes d'une piété fragile, qui a été facilement lessivée à cause de son penchant aigu des satisfactions vaniteuses et perverses telles ce que nous servent notre mondanité avec son matérialisme capiteux - évasion du mal (capitalisme, sexualité informelle, égoïsme, avidité, cupidité…). Le plus âgé, laisse transpirer les rides d'une spiritualité caduque, radicale, autarcique parée de narcissisme; comme on en rencontre dans nos églises ou lieux de culte. Où parmi certains de nos fidèles, des extrémistes fanatiques se passent pour les détenteurs de la seule vraie vérité. Ils se prennent pour les «troisièmes personnes ex éco» de la Trinité; des démis dieux, mieux des «Alumbrados» …

Chers tous, à tour de rôle et ce pour nous tous, le Père aura à exprimer le même amour et les mêmes sentiments affectueux comme à ces deux frères, non pas dans une attitude de possession mais dans une attitude de partage, de donation, de rédemption et de délivrance. En quittant la maison paternelle, le premier prodigue se voulait être maître de lui-même et de ses biens. De même en restant dans la chaleur paternelle, le second prodigue a noyé son cœur dans le poison de l'orgueil et l'indifférence. Du gaspillage «péché» tous deux ont perdu l'identité de fils «bien aimé - fidèle», et pourtant un seul seulement s'est repenti.

Prions alors, pour que tout homme découvre son péché et que du fond de sa misère écoute, le murmure de son cœur qui lui inspire ce cri d'espoir et d'amour: «Oui, je me lèverai, et j'irai vers mon Père» à l'instar du refrain du (Ps.50).

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Vicaire à la Cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION ET DE DÉDICACE DU LIVRE

«Le Divorce comme négation de l'amour conjugal. Ses conséquences sur l'enfant»

Préface de + Mgr Jean Laffitte, prélat de l'Ordre souverain de Malte.

Auteur: Staffen Yhanil Cheysnel Nkodia

Date: samedi 21 septembre 2019

Heure: 11h 00

Lieu: salle polyvalente de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA.GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville; B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«CONGOLAISE DE GESTION, DE DEVELOPPEMENT HÔTELIER ET TOURISTIQUE»
EN SIGLE «C.G.D.H.T.SARL», EN ABREGE «HÔTEL AZUR INTERNATIONAL»

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de Francs CFA: 196 000 000
Siège social: 54, Avenue Méta, Côte Savage
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM CG/PNR/09 B 1230

Diverses modifications - Mise en harmonie des statuts à l'Acte Uniforme OHADA et Adoption des statuts mis à jour.

I- Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte de la «CONGOLAISE DE GESTION, DE DEVELOPPEMENT HÔTELIER ET TOURISTIQUE», en sigle «C.G.DHT-SARL», en abrégé «HÔTEL AZUR INTERNATIONAL», tenue à Pointe-Noire le 17 août 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 26 août 2019, enregistré à Pointe-Noire, folio 155/28, n°7157; Les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- Décisions Ordinaires:
- Nomination d'un nouveau gérant;
- Nomination d'un Commissaire aux comptes;
- Nomination d'un Expert pour audit financier et comptable de la société;
- Mise en vente de certains biens mobiliers pour liquider le passif de la société;
- Nomination des cosignataires des comptes bancaires;

- Décisions Extraordinaires:
- Répartition des parts sociales suite au décès de Monsieur Gilbert Raoul François POTIGNON;
- Répartition des sociales suite au décès de Madame Micheline POTIGNON NGONDO;
- Modification de l'article 7 des statuts de la société « C.G.D.H.T-SARL»;
- Mise en harmonie des statuts conformément à l'Acte Uniforme ODADA (Révisé);
- Adoption des nouveaux statuts;
- Pouvoirs.

Mention modificative au RCCM n° CG/PNR/09 B 1230 a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la législation en vigueur, le 04 septembre 2019.

Fait à Pointe-Noire,
le 9 septembre 2019.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

PUBLICATION JUDICIAIRE

En date du 02 février 2018, le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, siégeant en matière civile, a rendu un jugement (Répertoire n°048), dans l'affaire qui oppose Dame NDOUNIAMA Michaela à Monsieur MOUKOKO NGONDO Dylan Espoir.

Le dispositif du jugement est le suivant:

PAR CES MOTIFS
Statuant publiquement, par jugement réputé contradictoire à l'égard de Monsieur MOUKOKO NGONDO Dylan Espoir, en matière civile et en premier ressort, après débats en chambre de conseil;
Vu l'ordonnance de non-conciliation en date du 17 décembre 2017, ayant autorisé les époux à vivre séparément;

EN LA FORME
Reçoit dame NDOUNIAMA Michaela en son action;

AU FOND
L'en dit bien fondée

EN CONSEQUENCE
Prononce le divorce entre les époux MOUKOKO aux torts exclusifs de l'époux;
Prononce, en outre, la liquidation du régime matrimonial ayant existé entre les époux;
Commet, pour y procéder, Maître Bedel KAMBA, Notaire à la résidence de Brazzaville.
Dit que la mesure tendant à l'inscription de la mention divorce en marge des actes de naissance des époux ne sera effective qu'à l'expiration des délais prévus par la loi;
Condamne monsieur MOUKOKO NGONDO Dylan Espoir aux dépens.

Fait à Brazzaville, le 05 Septembre 2019.

Jean-Claude OLOMBI

Huissier de justice,
Commissaire-Priseur

Fondation ODZALA-KOKOUA
République du Congo

TERMES DE REFERENCE

Evaluation de l'Efficacité de la Gestion du Parc National d'Odzala-Kokoua et renforcement des capacités de l'UGP en utilisation de l'outil IMET.

1. Contexte et Justification
Le Parc National Odzala-Kokoua (PNOK), situé au Nord-Ouest de la République du Congo, est le premier parc classé en 1935 avec une superficie initiale de 2,848 km2 qui connaîtra une extension en 2001 ramenant sa superficie à 13,546 km2. Ce parc appartient à la catégorie II de l 'IUCN, est classé Réserve de Biosphère par le programme Man and Biosphere (MAB) de l'UNESCO en 1977 et déclaré en 2012 comme un site RAMSAR. Le PNOK est le plus large parc national du TRIDOM (Tri National Dja-Odzala-Minkébé), une aire forestière de 178,000 km2 partagée entre le Cameroun, la République du Congo et le Gabon. Il abrite certaines des plus grandes populations de gorilles des plaines et d'éléphants de forêt d'Afrique centrale. Le parc abrite la faune de primates la plus riche d'Afrique centrale, avec au moins 10 espèces de primates diurnes, dont les deux grands singes, les gorilles et les chimpanzés. En outre, il abrite une grande diversité d'ongulés des forêts tropicales, tels que le bongo, le sitatunga et au moins sept espèces d'antilopes de forêt. Il abrite également une population viable d'hippopotames, principalement dans les zones découvertes situées le long des plus grandes rivières du parc. La mosaïque forêt-savane abrite probablement la dernière population viable de hyènes tachetées du bassin du Congo. La mosaïque forêt-savane abrite, en outre, des espèces vivant dans la savane telles que le buffle forestier et le serval. Une caractéristique unique du parc est la présence de plus de 100 clairières forestières naturelles (connues sous le nom de bais) qui, par leurs gisements minéraux et la qualité nutritionnelle de leur végétation, ont une valeur exceptionnellement élevée pour les grands mammifères.

Soixante et onze (71) villages pour une population d'environ 12 000 habitants sont répartis en périphérie du parc. Les communautés locales dépendent de l'extraction des ressources naturelles. Le système économique local est traditionnellement orienté vers les activités à rendement immédiat. Les communautés locales pratiquent, essentiellement, la chasse, la cueillette, la pêche et l'agriculture sur brûlis. Un élément important de la gestion du parc consiste à faire en sorte que les communautés puissent utiliser les ressources du parc, mais de manière durable. Cela a conduit à la création de trois zones d'écodéveloppement à l'intérieur du parc dans lesquelles l'agroforesterie et l'utilisation des ressources naturelles à des fins de consommation sont autorisées et contrôlées. Jusqu'en 2010, le Parc a été géré par le Gouvernement de la République du Congo, avec le soutien de l'Union Européenne, à travers quatre phases du programme ECOFAC (I, II, III et IV).

En novembre 2010, un accord de partenariat, d'une durée de 25 ans, a été signé entre la République du Congo et African Parks Network (APN) pour la gestion du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK). Tel que stipulé dans cet accord, une fondation spécifique (Fondation Odzala-Kokoua - FOK) a été créée pour la gestion du Parc. Cette fondation, enregistrée en 2012, est dotée d'un Conseil d'Administration (CA) et d'une Unité de Gestion du Parc (UGP), dirigée par le Directeur du Parc et supervisée par le CA.

Depuis la signature de cet accord, APN, à travers la FOK, gère le PNOK grâce à des subventions de l'Union Européenne et d'autres bailleurs. C'est ainsi que le Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles d'Afrique centrale (ECOFAC), dans sa phase 6, co-finance actuellement le PNOK, à travers l'Action dénommée «Conservation des ressources naturelles et développement durable du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK) - République du Congo». Ladite Action a pour objectif spécifique (Résultat) de préserver la biodiversité du Parc National d'Odzala Kokoua de façon intégrée et durable et vise à obtenir les extrants suivants

Extrant 1: Les activités socio-économiques et sectorielles en périphérie du PNOK («Grand Odzala») sont coordonnées de façon intégrée dans une perspective d'approche paysage qui assure la disponibilité durable des services écosystémiques pour tous;
Extrant 2: L'efficacité des systèmes de gestion du PNOK est renforcée;
Extrant 4: La structure de gestion du PNOK et son staff sont renforcés;
Extrant 5: Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées au niveau régional
Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, la performance sera mesurée pour le Résultat et les extrants I à 4 à l'aide de l'outil IMET (Integrated Management Effectiveness Tool). L'IMET est un outil intégré en support à la planification, au suivi et à l'évaluation des aires protégées mis en place dans le cadre du programme BIOPAMA 21 en vue de contribuer à l'amélioration de la gestion des aires protégées et l'atteinte des objectifs de conservation. Cet outil vise à améliorer l'utilisation et l'appropriation des outils de planification - suivi - évaluation au niveau des sites de conservation et des administrations par l'orientation des informations à la prise de décisions avisée. L'IMET a la particularité d'organiser les informations disponibles selon des modèles prédéfinis pour élaborer des systèmes d'aide à la décision ou DSS (Decision Support System), permettant de définir des niveaux de référence, de faciliter la planification, d'analyser l'état de conservation et de concentrer les évaluations de l'efficacité de la gestion sur les objectifs de conservation.
Dans le but de définir les valeurs de références et de mettre en place l'outil au niveau du PNOK, la FOK recherche un Consultant indépendant avec une bonne expérience dans la mise en place de l'outil IMET, la planification et le suivi de l'efficacité de la gestion des Aires Protégées.

2. Mission du consultant:
Le Consultant aura pour mission le renforcement de l'utilisation et l'appropriation des outils de planification - suivi - évaluation au niveau du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK) en République du Congo.
Le Consultant exécutera sa mission sous la supervision du Directeur du Parc et accomplira les tâches suivantes:
Mettre en place l'outil IMET au niveau du PNOK pour améliorer la planification de la gestion;
Déterminer les valeurs de référence permettant de mesurer l'atteinte du Résultat et des extrants 1 à 4 du projet ECOFAC VI tels qu'inscrits dans le cadre logique;
Renforcer les capacités des cadres de la FOK en matière de mise en œuvre de l'outil IMET, avec pour objectif une autonomie de l'unité de gestion du parc pour le calcul de l'indicateur les années suivantes.

3. Profil du consultant:
Avoir un diplôme supérieur universitaire (niveau Master ou ingénieur) en Gestion des Aires protégées, des ressources naturelles ou tout diplôme équivalent;
Avoir des expériences avérées dans la mise en place des outils de planification et suivi de la gestion des Aires Protégées en Afrique;
Justifier de son expérience dans le renforcement des capacités en matière de gestion des aires protégées et de mise en place de l'outil IMET
Avoir une expérience en gestion de projets et une bonne compréhension du cadre logique dans le cadre de projets;
Etre apte à travailler dans les conditions reculées et rurales;
Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique: Ms Word, Ms Excel, Internet;
Excellente maîtrise de la langue française.

1.Le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) est une initiative du Groupe ACP financée par le 10ème Fonds européen de développement (FED) de l'Union européenne4UE) qui cherche à lutter contre les menaces à la biodiversité dans les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP).

CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Pour un système éducatif amélioré et de qualité

Pour la XXIe fois, les acteurs du système éducatif congolais venus des 12 départements du Congo sont à Brazzaville depuis le 11 septembre pour la session du Conseil national de l'éducation préscolaire, de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Placée sous le thème: «Théories et pratiques pédagogiques des programmes, livres et manuels scolaires dans la quête de la qualité et de l'amélioration de notre système éducatif», elle prendra fin ce 14 septembre.

Le ministre Anatole Collinet Makosso, à l'ouverture de la session

Ouverte par le ministre de l'Enseignement primaire Anatole Collinet Makosso, cette rencontre pédagogique est l'occasion pour l'ensemble des professionnels de l'éducation de faire le bilan du travail abattu et d'envisager les perspectives pour un avenir prometteur.

L'objectif de cette session n'est pas de sortir avec de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes mais d'engager la réflexion sur leur évaluation, tout comme de proposer des réponses aux préoccupations majeures comme: les programmes scolaires en cours sont-ils toujours d'actuelité ou frappés d'obsolescence? Permettent-ils d'offrir une éducation de base de qualité permettant à tous les enfants d'acquérir les compétences requises à la fin de chaque cycle? Offrent-ils des possibilités de seconde chance aux jeunes déscolarisés ou qui ont décroché pour une préparation professionnelle par les centres d'alphabétisation?

Le thème retenu pour cette session permet de jeter un regard vers un autre aspect qui se démarque des sentiers battus. En effet, a dit le ministre de l'Enseignement primaire, une perception négative de la qualité de notre éducation renvoie souvent à un jugement profane sur les programmes scolaires. Certes, la qualité du système éducatif dépend en grande partie de la conception, de l'élaboration et de la diffusion en temps réel des programmes répondant aux exigences actuelles, ainsi que des manuels adaptés aux défis de l'heure.

L'assistance à l'ouverture

Circonscrivant la portée des sessions du Conseil, Anatole Collinet Makosso a rappelé que ce sont des hauts lieux de rencontre d'experts et praticiens appelés à évaluer les actions entreprises pendant l'année échue sur la base des recommandations de la précédente session, avant de tirer les leçons et formuler de nouveaux axes de travail et de réflexion à mettre en œuvre dès la nouvelle année scolaire. «C'est en cela que nous sommes tous invités à mutualiser nos énergies pour que sortent de cette messe, des thérapeutiques susceptibles de doter l'école congolaise des supports didactiques nécessaires pour atteindre ses objectifs», a indiqué le ministre de l'Enseignement primaire.

Outre la reconnaissance à l'endroit des partenaires techniques financiers et internationaux, Anatole Collinet Makosso a rendu hommage à tous les hauts cadres qui, depuis la première session tenue en 1998, participent à l'élaboration des stratégies adaptées pour l'amélioration du système éducatif congolais.

La cérémonie d'ouverture a connu la participation de l'administrateur-maire du 5e arrondissement Ouenzé Marcel Ganongo et du président de le Commission éducation de l'Assemblée nationale Boniface Ngoulou, etc.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ASSOCIATION JEUNES LEADERS DU CONGO

Rassembler les jeunes de la diaspora pour le développement du pays

Apolitique et à but non lucratif, l'association Jeunes leaders du Congo (JLC) a tenu samedi 7 septembre dernier à Brazzaville, sa première assemblée générale ordinaire. Sous l'égide d'Illytch Yoka, son coordonnateur général, quelques principaux points ont constitué l'ordre du jour. Entre autres, la révision des textes fondamentaux, le but de l'association et son organigramme.

Une innovation a été apportée par cette assemblée générale, la mise en place, dans chaque pays où se trouvent des jeunes congolais réunis sous le label de cette association, d'un secrétariat exécutif national qui se charge de piloter ses activités, et d'une coordination veillant au bon fonctionnement de celle-ci à l'échelle internationale.

Le présidium pendant l'assemblée

«Rassembler les jeunes leaders du Congo partout où ils sont, pour travailler au développement et au rayonnement du Congo» est la vision de l'association, a rappelé le coordonnateur général. Pour le Congo, un bureau de 10 membres dirigé par Lauréat Mahony a été installé, à l'issue de cette rencontre.

A l'issue de l'assemblée

Pourquoi la révision des textes fondamentaux de cette association? Ses responsables ont indiqué que la JLC est une organisation de droit congolais certes, mais qui a des tentacules à l'étranger, notamment en France, aux Etats Unis d'Amérique, en Chine, en Russie, au Maroc, etc. N'ayant pas le don d'ubiquité, les dirigeants étaient dans l'incapacité de contrôler toutes les activités de l'association de par le monde. D'où la refonte des textes pour donner la possibilité d'implanter de bureaux de représentation dans les pays où existe l'association. «Par expérience, et par rapport aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions…le bureau qui dirigeait le Congo étant le même qui s'occupait de l'international…dans la pratique, il n'était pas évident de bien travailler, par rapport à notre vision de rassembler les jeunes leaders du Congo partout où ils se trouvent. C'est pourquoi, nous avons pensé qu'il y ait au niveau de chaque pays un organe gérant notre association. Et comme la confiance n'exclue pas le contrôle, nous avons estimé qu'il faut une équipe de coordination qui veillera au bon fonctionnement de l'ensemble des équipes à travers le monde. C'est la raison pour laquelle nous avons révisé les textes», a expliqué Illytch Yoka.

La JLC existe officiellement depuis le 7 juillet 2015. Son but est de rassembler les jeunes leaders du Congo suivant leurs domaines d'activité ou d'investigation, en faisant d'eux des acteurs principaux de l'émergence de leurs communautés et du développement du Congo. C'est à ce titre que l'association œuvre pour la promotion des valeurs citoyennes et patriotiques, l'incitation de la jeunesse au leadership et à l'entrepreneuriat, la promotion de la gouvernance intergénérationnelle, l'insertion et la réinsertion sociale, économique et culturelle des jeunes et leur autonomisation, etc.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

SOCIETE

La Sape, vecteur de sensibilisation dans la rénovation de Moukoundzi-Ngouaka

C'est dans une ambiance mi kermesse mi émulation scolaire qu'a eu lieu, le 31 août dernier à l'école Malonga Ecoute, au quartier Moukoundzi-Ngouaka, à Brazzaville, l'évènement dénommé ''Concours des sapeurs'' sous le thème *«Ta Sapa Taba propre»* (en français *«Habillons-nous, soyons propres»*). Organisé par le maître d'œuvre sociale (MOS) du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuap), il a eu pour but de sensibiliser les habitants du quartier autour du projet, en l'occurrence sur les futures réalisations.

Un festival de couleurs vestimentaire...

Appelé encore Fabuleux Moukoundzi-Ngouaka, l'évènement a été pour les jeunes, les femmes et hommes amoureux du beau linge s'échinant à redonner un peu de ton à l'élégance masculine et féminine, un moment de prouver leur savoir-faire vestimentaire.

Ils étaient au total 12 candidats venus essentiellement des treize zones que compte le quartier. Après s'être fait inscrire auprès du bureau du Comité local du développement (COLODE), ils ont défilé et étalé leurs atours.

Edifiés préalablement sur les objectifs et les réalisations du projet Durquap ainsi que sur les thématiques retenues (hygiène, assainissement…), les candidats munis de toutes ces connaissances ont élaboré des axes de message défendus à leur passage, le jour J.

Le concours était également ouvert aux couples par l'activité dénommée «Libala ya bosembo». Les conjoints devaient parfaitement se connaître et connaître le projet DurQuap.

Après le mot liminaire du chef de quartier, la compétition a débuté à 12H 58 minutes. Les 12 candidats ont fait leur première sortie en ''demi Dakar''. Après appréciation du jury, six ont été éliminés et six retenus pour la suite de la compétition. L'épreuve, après cette première élimination, a consisté à évaluer les connaissances des candidats non seulement en matière vestimentaire mais aussi sur le projet DurQuap.

...pour sensibiliser à la modernisation du quartier

Les six éligibles pour la seconde phase se sont présentés en costume. C'était l'épreuve crucifiant! Car pour un détail manqué, c'était l'échec, mais, si tout le réglage était au point, c'était le triomphe. Il fallait donc faire preuve d'imagination pour défendre son style et espérer être parmi les trois premiers.

Après un long suspense, le meilleur sapeur de Moukoundzi-Ngouaka était connu: Christian Mahoungou. Il n'en revenait pas! Mais il lui fallait à tout prix remporter cette compétition, car la Sape est pour lui une passion. Il y consacre toutes ses économies! La deuxième place est revenue à Crèche Nkodia qui a promis de mieux faire à la prochaine prestation. Et la 3e marche du podium a été occupée par Hemar Salabandzi.

Une collecte de fonds destinée à alimenter la Caisse féminine de Moukoundzi-Ngouaka - en cours de création avec l'appui du MOS - a été par ailleurs organisée pour permettre aux femmes de ce quartier d'avoir des activités génératrices de revenus, conformément au libellé du projet. La collecte s'est faite à travers un appel de fonds et la vente de produits divers par les femmes.

Les habitants de Moukoundzi-Ngouaka ont choisi la Sape comme activité culturelle et vecteur de communication afin de mieux s'approprier le projet qui, d'ici peu, va changer le visage de leur quartier considéré comme l'un des quartiers précaires de Brazzaville.

La Sape est l'expression de la beauté, de l'élégance et de la propreté. Par parallélisme, le MOS en a fait un vecteur de sensibilisation, en mettant l'accent sur l'embellissement, la propreté, l'amélioration du cadre de vie, tout comme sur leur bien-être. Des mots qui deviendront bientôt réalité.

L'évènement a été agrémenté par l'artiste musicien Cratos, un habitant du quartier, qui par le truchement d'un de ses morceaux musicaux, a bien compris les enjeux du projet et les a bien fait comprendre.

Viclaire MALONGA

NÉCROLOGIE

La presse congolaise pleure Jean Fernand Kihoulou

Journaliste à la retraite Jean Fernand Kihoulou est décédé à Brazzaville, à l'âge de 64 ans, mercredi 11 septembre 2019. Pendant près d'un mois, il a subi les effets d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

Jean Fernand Kihoulou a été un journaliste actif. Il intègre la fonction publique en 1983, après l'obtention de sa licence au département de psychologie de l'université Marien Ngouabi, à Brazzaville. Il est envoyé au ministère de la Communication pour être affecté dans une direction s'occupant de publicité, en tant que fonctionnaire, pour embrasser par la suite le métier de journaliste au quotidien «Mwéti». A la création du journal «Le Stade», après la disparition de Mwéti, Jean Fernand Kihoulou y est affecté en s'occupant du service commercial, tout en exerçant aussi le journalisme comme reporter.

A la dislocation de cet organe de presse, il y eu la naissance du journal «La Nouvelle République», qui l'engagea en qualité de reporter.

A l'avènement de la démocratie pluraliste, Jean Fernand a collaboré au Journal satirique «La Rue Meurt», à partir de l'année 1998. Voulant toujours informer, en 2008 il crée son propre journal, «Le Trottoir».

Jean Fernand Kihoulou

Dans cet organe de presse, Jean Fernand Kihoulou cumule deux principales fonctions, en assurant au même moment le rôle de propriétaire et de directeur de publication, jusqu'à réaliser les reportages. La profession de journaliste a été sa principale activité et préoccupation durant sa vie. Il a, également, été membre du Conseil d'administration de la Caisse MUCODEC de Bacongo jusqu'à son dernier jour de sa vie.

Jean Fernand Kihoulou a été admis à la retraite en 2015.

Né le 13 juillet 1955, à Pointe-Noire, il laisse une veuve, onze enfants et des petits-enfants. La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, rue Kimbembé Raoul n° 18, quartier Mbouono, non loin de l'entreprise Bayo, dans le 8e arrondissement Madibou à Brazzaville. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Ph. B.

ECOLE

Et ces vacances?

Les premiers mois de vacances auraient dû voir les écoles retrouver un certain calme. Mais les écoles Gaston Lenda et 5 Février, dans le 6è arrondissement de Brazzaville, frétillent pourtant de tout autre chose…

Après les presque trois mois de vacances, ces deux établissements scolaires sont devenus des véritables centres de délinquance. Lieux d'aisances ou d'ordures de toutes sortes, ces endroits d'apprentissage naguère n'évoquent plus leur vocation première. L'école 5 Février s'est même transformée en plantation et en point de ralliement pour les bandits de tout type.

Mais cette situation n'est pas nouvelle. Et pas propre à la seule saison sèche. Pendant l'année des cours, les habitants signalent que ces deux écoles n'offrent pas les conditions idéales d'apprentissage. L'Etat semble les avoir oubliés: les élèves apprennent dans un grand inconfort; insuffisance de table- bancs et d'enseignants de qualité; pas de porte ni de fenêtre. L'école 5 Février, traversée par un ruisseau ouvert, fait courir le risque à tous d'être atteints du choléra ou de diffuser de paludisme ou d'autres vecteurs de maladies.

Pour couronner le tout, les agents de sécurité manquent. D'où une recrudescence de cas de vols, de braquages et même de viols à répétition. Les riverains témoignent: ils n'en peuvent plus!

En contrastes, les établissements privés du secteur semblent épargnés par les vandales. Les murs d'enceinte y sont propres et la plupart d'entre eux respirent autre chose que de l'abandon.

Une opération de salubrité à l'école Gaston Lenda

Mais ce n'est pas une question écoles publiques contre écoles privées. Des établissements d'enseignement public, tels que le C.E.G de la Liberté et le Lycée Thomas Sankara, ont su préserver leur environnement. Peut-être parce qu'ils accueillent en leur sein des postes de police?

Mais même sans policiers alentour, le Lycée Chaminade, au cœur de la ville, a gardé son éclat après sa rénovation: les murs y sont propres, les bancs sont en bon état, tout comme les toilettes. Et pourtant il accueille continuellement des manifestations sportives et même des conférences! Le centre médical y fonctionne aussi le plus régulièrement du monde.

En conclusion, l'état des écoles pendant les vacances est fonction de l'implication de l'Etat et de la communauté: une ronde des forces publiques, un mur d'enceinte et, peut-être, une plus grande surveillance des habitants sont des garanties pour retrouver une école prête à accueillir les élèves à la rentrée.

Destevyle NKOU-NOUK'S
(Stagiaire)

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÖTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DOMANIALE

ANNONCE LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques

N° 99/19/MFBPP/DGID/DEFFD/DDID-DCHPF-B

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis/Dpt	Requérants
01	N° 4843 du 22/05/19	Section G, bloc 5, Plle 3 (ex 103), Sup.450, 00 m2	14, Rue Mbama	Bacongo	BAOUAYA MOULOMBA Philippe Simplice Omer Théophile Et BAOUAYA MOULOMBA Jacques Théophili Gustave Al.
02	N° 16944 du 18/10/17	Section D3, bloc 2, Plle 8, Sup.817, 33 m2	1, Corniche Diata	Makélékélé	MASSAMBA Daniel
03	N° 4839 du 22/05/19	Section B2, bloc 68, Plle 15, Sup.382, 19 m2	85, Rue du Pool(Diata)	Makélékélé	BAKAKAMANA épouse SITA Jacqueline
04	N° 4869 du 12/06/19	Section B2, bloc 177, Plle 3, Sup.749, 92 m2	15, Rue Hinda(Diata)	Makélékélé	MAYELA MIYOUNA BOUAN GA Violette Maeva
05	N° 4904 du 26/06/19	Section D2, bloc 22, Plle 23, Sup.441, 53 m2	Rue Tsikazolo Emilienne (Qtier Diata)	Makélékélé	DZIENDOLO FILA Florence Gisèle.
06	N° 4797 du 26/04/19	Section B, bloc 2, Plle 27, Sup.1577, 50 m2	216, Avenue Auberge Gascogne (Moukoundzi Ngouaka)	Makélékélé	MAKOSSO MAKOSSO Sylvain
07	N° 4862 du 06/06/19	Section BH2, bloc 50, Plle 6 (ex 7), Sup.1194, 22 m2	5, Rue Boukassi Sambi Paul (Qtier Massissia)	Madibou	Famille BIZAMBA
08	N° 4896 du 21/06/19	Section C, bloc 66, Plle 10 bis (ex 03) Sup.179, 67 m2	790 bis, Rue Fila Jean Baptiste	Makélékélé	MILANDOU Jacqueline
09	N° 4895 du 21/06/19	Section C3, bloc 07, Plle 14, Sup.361, 23 m2	Case 1776 (Qtier SIC)	Makélékélé	MILANDOU Jacqueline
10	N° 4824 du 09/05/19	Section C3, bloc 137, Plle 01, Sup.186, 89 m2	2068, Rue Matouba (Qtier Bifouiti)	Makélékélé	MBONGO PASSI Guy- Oka
11	N° 4887 du 18/06/19	Section B2, bloc 10, Plle 9, Sup.145, 73 m2	Rue Pierre Matingou- Qtier Diata	Makélékélé	OLIVEIRA DUARTE Margareth
12	N° 4769 du 15/04/19	Section AS2, bloc 158, Plle 1 bis, Sup.399, 94 m2	31, Rue Sela Ngongo Mariane (Mayanga)	Madibou	NKODIA Jade Ezéchiel de Michel
13	N° 4854 du 28/05/19	Section AR/1, bloc 17, Plles 1,2,3,4,8,9,10 Sup.2850, 40 m2	Quartier Moussosso	Madibou	NDOUDI MALEKA Laetitia Penelope
14	N° 4934 du 15/07/19	Section B2, bloc 71, Plle 16, Sup.394, 27 m2	78, Rue Marie Bella (Diata)	Makélékélé	M'BALOU Monique
15	N° 4932 du 12/07/19	Section P13C (ex P 13), bloc 6 (ex 82), Plle 26 (ex 1026), Sup.395, 91 m2	Rue Félix Plador	Mfilou	KINKELA Jeanne
16	N° 4942 du 18/07/19	Section-, bloc -, Plle -, Sup.1221, 96 m2	Village Loukanga	Pool	Enfants HOUAKABOUTA B.M :MINU SAMBA Darren Danielle;- SAMBA OULA Erdia Sydelvie;- BAGHA SAMBA Laura Dylène
17	N° 3474 du 16/09/16	Section BH, bloc -, Plle -, Sup 4156, 50 m2	Rue Badiabo (Qtier Madibou Zone kinsana)	Madibou	KIYINDOU Patrick; KIYINDOU Annick; KIYINDOU Flore; KIYINDOU Eddie; KIYINDOU Michèle Ginette; KIYINDOU Née MATINGOU Marie Thérèse Angèle et enfants.
18	N° 4872 du 12/06/19	Section B2, bloc 141, Plle 6 bis Sup.423, 81 m2	2 bis, Rue Mbongui Qtier Diata	Makélékélé	Mme MPARA née BILAMPASSI Nicole Rosemonde
19	N° 4913 du 02/07/19	Section AD4, bloc 5, Plle 5, Sup.586, 00 m2	05, Rue NZALATA Jeanne (Qtier Massissia)	Makélékélé	Mme BOB-DIA-MASSAMBA Alexia
20	N° 4926 du 10/07/19	Section BJ, bloc 37, Plle 6, Sup.398, 70 m2	38, Rue Jacques Kinouani (Qtier Mbouono)	Madibou	DIAKABANA Elisabeth
21	N° 4833 du 16/05/19	Section AJ, bloc 139, Plle 16, Sup.180, 00 m2	12, Rue Badila (Qtier Ndzoko))	Mfilou	NGUIER Gérard
22	N° 4834 du 16/05/19	Section AB, bloc 92, Plle 7, Sup.1083, 05 m2	12, Avenue Alphonse Massamba Débat	Madibou	SAMBA FOUANI Hortense Yvette Aurélie
23	N° 4852 du 28/05/19	Section D2, bloc 20, Plle 10, Sup.673, 03 m2	13, Rue du marché (Qtier Diata)	Makélékélé	DOUMAMPOUOM METOUL Lionel
24	N° 20277 du 04/06/19	Section-, bloc -, Plle -, Sup.774, 47 m2	Quartier Lifoula (Commune de Kintélé)	Pool	BOUEMBO Charles Fabrice
25	N° 4909 du 28/06/19	Section AS2 (ex AU), bloc 133, Plle 13 (ex 3), Sup.393, 35 m2	27, Avenue Biboussi G.(Qtier Mayanga)	Madibou	NSEKE Jean Marie
26	N° 4908 du 28/06/19	Section AS2 (ex AU), bloc 133, Plle 3 (ex 4), Sup.199, 25 m2	Rue Nzengomona n° 3 bis (Qtier Mayanga)	Madibou	NSEKE Jean Marie
27	N° 4675 du 29/01/19	Section BI (ex AG), bloc 123, Plle 5, Sup.1048, 20 m2	05, Rue Mbanza Tsamouna (Madibou)	Madibou	MAYOUKOU Paul Didier
28	N° 4810 du 02/05/19	Section A, bloc 88, Plle 1, Sup.363, 37 m2	204, bis, Rue Koubola (Météo)	Makélékélé	BIYELA Adèle
29	N° 4798 du 26/04/19	Section C2, bloc 89, Plle 31 (ex 279-281), Sup.1075, 50 m2	N° 279-281, Rue Kitngué	Bacongo	LATORRE Sergio; ZIAD YOUSOUF Zebian
30	N° 5000 du 20/08/19	Section -, bloc -, Plle -, Sup.318, 12 m2	Qtier Ntsangamani	Madibou	MOUDILOU Jean Gervais
31	N° 19855 du 17/01/19	Section-, bloc-, Plle -, Sup.324, 67 m2	Quartier Itsali	Mfilou	SANGARE MOHAMED
32	N° 4984 du 13/08/19	Section BK, bloc 11, Plle 9, Sup.400, 00 m2	17, Rue Biadzamounoukounou	Madibou	BRAZ-TIABA FOUTY GOWE
33	N° 4939 du 16/07/19	Section -, bloc -, Plle -, Sup 1775, 93 m2	Qtier Sela (Mayanga)	Madibou	MOUNTALANSI Edith Blanchard
34	N° 16391 du 03/05/17	Section AN2, bloc 119, Plle 7, Sup.178, 85 m2	21 bis, Rue Moutampa	Mfilou	BANGOYI MFOUTOU Crina Tamara; BANGOYI TSOKO Laurelle Chany
35	N° 16392 du 03/05/17	Section AN2, bloc 119, Plle 8, Sup.110, 23 m2	21 bis, Rue Moutampa	Mfilou	BANGOYI LEMBE Norcette Madrey; NGOYI Steeve Maclason
36	N° 4959 du 31/07/19	Section B2, bloc 121, Plle 4, Sup.366, 88 m2	10, Rue Makola (Qtier Diata)	Makélékélé	Enfants CIGNAS: CIGNAS KENGUE Faith Nataneli; CIGNAS PAKOU Enock Bérenger
37	N° 4964 du 05/08/19	Section C3, bloc 195, Plle 6, Sup.212, 44 m2	2264, Rue Mbemba Théodore	Makélékélé	MIANTOURILA Jean Baptiste
38	N° 4611 du 28/12/18	Section A, bloc 102, Plle 13, Sup.158, 41 m2	27, Rue Djouari	Makélékélé	MALONGA NGOUASSIKA Paule V Lujencie
39	N° 4965 du 05/08/19	Section -, bloc -, Plle 4, Sup.397, 30 m2	Kombé (Qtier Makabandilou)	Madibou	MIKANOUKOUNOU Lydia Thérèse
40	N° 4960 du 1er /08/19	Section E , bloc 45, (ex 05) Plle 7 (ex 89), Sup.323, 43 m2	89, Rue Lascony	Bacongo	MAMPOUYA Joseph
41	N° 4752 du 02/04/19	Section C, bloc 27, Plle 12, Sup.329, 36 m2	39, Rue Père Drian	Bacongo	LOEMBA Sandrine
42	N° 4938 du 16/07/19	Section F, bloc 35, Plle 6 (ex 05), Sup.271, 08 m2	Rue Félix Tchikaya n° 64	Bacongo	MASSAMBA Daniel Ferdinand
43	N° 4987 du 19/08/19	Section C4, bloc 20, Plles 9 Sup.266, 84 m2	1351, Rue Jacques Mayassi	Makélékélé	Mme MAHOUKOU SOUNGA née BANTSIMBA Huguette-MAHOUKOU Tessy Alpharelle;-MAHOUKOU Hugo Prince Darc;-MAHOUKOU Pierre Prodige;-MAHOUKOU Frida Précieuse B.
44	N° 4925 du 10/07/19	Section AN, bloc 132, Plle 27 (ex 40), Sup.284, 34 m2	Rue Djiri n° 40	Moungali	MANENGA MOULALA Kenom
45	N° 4970 du 08/08/19	Section -, bloc -, Plle -, Sup.400, 09 m2	Rue F. Lounana (Qtier Kibina)	Madibou	MASSENGO Aurélien Serge

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Bacongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants: Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière

Fait à Brazzaville, le 18 juillet 2019
Pour l'Insertion légale
Brigitte OKOLA, Inspecteur Principal des Impôts

DISTINCTION

Bill Kouélany parmi les lauréates du Prix Claus 2019

Artiste plasticienne et écrivaine du Congo-Brazzaville, Bill Kouélany figure parmi les lauréates de l'édition 2019 du Prix Claus. Une distinction néerlandaise créée en 1996, et tenant son nom de Claus von Amsberg. Et qui honore des personnalités et des organisations reflétant une approche contemporaine et progressive sur les thèmes de la culture et du développement.

Bill Kouélany

Le prix remporté par Bill Kouélany est doté de 25 000 euros (un peu plus de 16 millions de F. CFA). Ambulante, une organisation de films documentaires (Mexique), Mariam Kamara (architecte, Niger), Djamila Ribeiro (philosophe, Brésil) et Anocha Suwichakornpong (cinéaste, Thaïlande) sont les autres lauréats figurant dans la même catégorie que l'artiste congolaise.

La lauréate du Grand Prix Prince Claus (100 000 euros) est la plasticienne soudanaise Kamala Ibrahim Ishag et celle du Prix Nouvelle Génération (20 000 euros), l'écrivaine équatorienne Mónica Ojeda Franco.

«Les prix de cette année mettent en avant des femmes exceptionnelles. Les nominations reçues et la sélection finale du Comité des Prix 2019 réaffirme une fois encore la place de plus en plus importante des femmes à l'avant-garde des innovations, des idées nouvelles et des initiatives originales. Ces prix sont la reconnaissance du caractère remarquable de leurs réalisations et de leur impact non seulement sur la vie des femmes et des filles, mais sur la société dans son ensemble», a commenté Joumana El Zein Khoury, directrice de la Fondation Prince Claus. Et la Représentation de l'Union européenne au Congo, d'affirmer, à travers son compte Facebook: «Nous venons d'apprendre que l'artiste-plasticienne congolaise, Bill Kouélany, directrice et fondatrice des Ateliers Sahm fait partie des lauréats du Prix Prince Claus, édition 2019. Les prix Prince Claus rendent hommage à des visionnaires et à des organisations pour leur excellent travail novateur dans les domaines de la culture et du développement.

La Délégation de l'Union européenne qui a collaboré à plusieurs reprises avec les Ateliers Sahm et encore tout récemment, à l'occasion de la célébration de la Journée de la jeunesse africaine se réjouit de ce prix attribué à Bill Kouélany. Il vient récompenser des années de travail acharné pour mettre au-devant de la scène la création artistique congolaise et promouvoir la culture dans ses différentes dimensions. Elle renouvelle ses félicitations à Bill Kouélany et à l'ensemble des équipes des Ateliers Sahm!»

Le prince Constantijn des Pays-Bas présentera les prix lors de la cérémonie qui aura lieu au Palais Royal à Amsterdam le 4 décembre 2019. Le 3 décembre, les lauréates 2019 raconteront leur histoire à «Louder than Words», un talk-show public au théâtre Compagnietheatre à Amsterdam.

Née en 1965, à Brazzaville, Bill Kouélany est une figure majeure du monde de l'art au Congo-Brazzaville, et la première femme de la région subsaharienne invitée à participer à la Documenta de Kassel (2007). Elle associe de multiples formes d'art - l'écriture et le collage, la peinture et la scénographie - à chaque fois de manière inventive en s'attachant à un large éventail de sujets.

En 2012, elle fonde Les Ateliers Sahm, un centre d'art contemporain, phénomène unique au Congo-Brazzaville. Le centre permet aux artistes de se retrouver pour expérimenter ensemble et échanger des idées, mais offre aussi un espace, du matériel et des équipements aux acteurs du monde de l'art qui travaillent dans les disciplines les plus diverses.

L'artiste s'emploie à encourager les jeunes artistes et à favoriser l'égalité des sexes, créant des opportunités pour les femmes en leur offrant des bourses pour acheter du matériel artistique. Elle a initié la RIAC (Rencontre internationale d'art contemporain): tous les ans, un mois de performances, de workshops et de séminaires animés par des spécialistes internationaux, ainsi qu'un programme de résidences qui invite des artistes africains et du monde entier à venir travailler avec des artistes congolais sur des thèmes spécifiques. Les Ateliers Sahm organisent également des workshops hebdomadaires pour des enfants vulnérables.

Bill Kouélany fait participer de jeunes artistes au programme Off de la Biennale de Dakar, leur donnant ainsi des opportunités pour leur carrière.

Elevée, en mars 2019, au rang d'Officier des arts et lettres par la République française, la lauréate congolaise du Prix Claus participe cette année à «Prête-moi ton rêve». Cette exposition itinérante africaine inédite organisée par la Fondation pour le développement de la culture contemporaine africaine (FDCCA), basée au Maroc, dont la première édition s'est ouverte le 18 juin à Casablanca. Cette expo concerne six pays et réunit les œuvres de trente artistes de renommée internationale, parmi lesquels El Anatsui (Ghana), William Kentridge (Afrique du Sud), Chéri Samba (RDC), Barthélémy Toguo (Cameroun), Ouattara Watts (américain), et Abdoulaye Konaté (Mali).

Véran Carrhol YANGA

PORTRAIT

D.J.Taty Baguette, la pépite musicale d'Oyo

Dans le cadre de la célébration des 60 ans de sa fondation, le mythique orchestre les Bantous de la capitale a livré un méga-concert populaire inédit le 10 août 2019, au Boulevard du 5 février 1979, à Oyo, ville située à plus de 400 km au nord de Brazzaville. En lever de rideau, un artiste, natif de cette localité, a crevé l'écran: D.J. Taty Baguette, chanteur, danseur, et animateur.

D.J. Taty Baguette

De son vrai nom Brince Koua, D.J. Taty Baguette a, en effet, avec ses deux danseurs, tenu le public en haleine, pendant plus de deux heures. Mettant en exergue son talent dans plusieurs genres musicaux: coupé-décalé, rumba, ndombolo, folklore, etc.

D.J. Baguette et la musique ont une longue histoire qui remonte à sa plus tendre enfance. «Je m'intéresse à la musique depuis tout petit. En fait, je suis né d'une famille d'artistes-musiciens. Mon père jouait de la guitare, ma mère est chanteuse. Donc la musique, je l'ai vraiment dans le sang», explique le jeune artiste-musicien. Pour lui, le fait d'avoir joué sur une même scène que les Bantou de la capitale est un moment inoubliable: «Cela a été pour moi une fierté et un honneur de jouer la première partie du mythique orchestre les Bantous et d'un public qui a répondu nombreux à l'appel. Nous marchons dans le sillage de ce patrimoine national. Franchement, c'est la première fois que je joue sur une même scène avec les icônes de la musique congolaise que sont les Bantous de la capitale. C'est un jour qui restera à jamais gravé dans mon cœur».

Brince Koua revendique avoir, dans sa gibecière, une trentaine de chansons qu'il entend publier. Mais problème: les producteurs de musique ne courent pas les rues de la ville dont il défend pourtant bien les couleurs. D'où son cri d'appel: «Je souhaite que les personnes de bonne volonté puissent voler au secours des artistes-musiciens d'Oyo. Notre ville regorge d'une flopée d'artistes talentueux, mais qui, malheureusement, ne bénéficient d'aucun soutien. Ce qui n'est pas normal. Voyez-vous, Oyo est une grande ville, mais qui n'a pas d'orchestre…Nous sommes en train de défendre les couleurs de cette ville, avec les moyens du bord. Donc, vivement, je voudrais profiter des colonnes de votre très réputé journal pour lancer ce cri qui, je l'espère, suscitera un écho favorable».

V.C.Y.

Lu pour vous

«Kibonge, le Seigneur du football congolais»

C'est le titre de l'ouvrage consacré à Joseph Kibonge-Mafu, l'un des footballeurs congolais les plus doués des années 1960-70, né le 12 février 1945 à Kinshasa. Publié en 2015 aux éditions Edilivre à Paris, et composé de 154 pages, ce livre est l'œuvre de Kalumvueziko Ngimbi, auteur d'ouvrages d'histoire politique sur la RD Congo et ambassadeur de bonne volonté de l'Etat d'Arkansas aux Etats-Unis. Ce livre évoque aussi la Coupe du monde de 1974 à laquelle sont apparus, pour la première fois, les joueurs venus d'Afrique sub-saharienne, et qui n'a toujours pas encore livré tous ses secrets, avec de nombreux témoignages de ses acteurs.

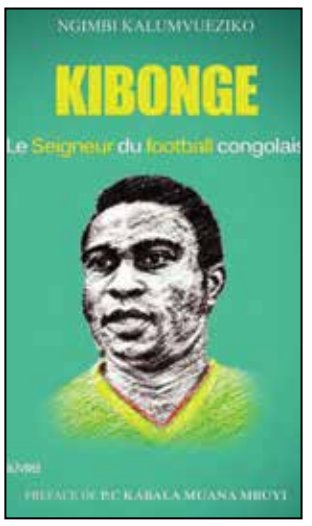

«Jeff Kibonge-Mafu qui fait l'objet de cette monographie, n'est-il pas pour nous et pour beaucoup d'entre nous ce modèle, cette référence parmi tant d'autres, d'une génération de footballeurs à la fois auteurs et personnages qui ont laissé une trace dans les souvenirs de ceux qui s'intéressent au football?», s'interroge Kabala Muana Mbuyi, préfacier du livre, mais également journaliste émérite, président de l'Association des journalistes sportifs congolais (AJSC), Secrétaire général de l'Union des journalistes sportifs africains (UJSA). La longévité de la carrière de Kibonge, ajoute-t-il, *«ses nombreuses prouesses sur le terrain, son rôle de capitaine maintes fois assumé tant dans son club V. Club ou au sein de la sélection nationale les Léopards, font de lui l'un des plus couronnés de sa glorieuse génération. Aussi retracer par écrit l'itinéraire d'un tel personnage est œuvre utile. Le public de la ville diamantifère de Mbuji-Mayi, à la suite du célèbre journaliste Lucien Tshimpumpu, d'heureuse mémoire, n'avait-il pas, dans les années 65, trouvé les justes mots pour le surnommer, tout simplement, Seigneur Kibonge, fils de Dieu, par admiration de son impressionnante vision de jeu, l'élégance de son geste, la finesse de son dribble, la précision de ses passes, la meilleure distribution des ballons, son sang-froid et sa détermination dans les épreuves parfois difficiles?»*.

Selon Kalumvueziko Ngimbi, Kibonge est, sans doute, le joueur congolais le plus doué de sa génération. *«La grande longévité de sa carrière, sa parfaite maîtrise des techniques du football, la beauté et l'élégance de son style de jeu, son esprit de fair-play, sa discipline personnelle et son sens élevé de leadership font de lui le joueur qui a le plus marqué l'histoire du football Congolais des année 1960-70. Il a gagné ses lettres de noblesses en remportant en 1968 et en 1974 avec la sélection nationale les deux et seuls titres de champion d'Afrique des Nations dont le Congo peut se prévaloir aujourd'hui, et une fois en 1973, le titre de champion d'Afrique des clubs avec son équipe, Vita Club».*

Participer à un tour final de la Coupe du monde, conclut-il, *«est pour tout footballeur le point culminant de sa carrière. Kibonge a réalisé ce parcours de rêve en participant au tour final de la Coupe du monde en Allemagne en 1974. Comme il le reconnait lui-même, le football est un jeu collectif par excellence et il doit sa réussite à l'immense talent et à l'esprit d'équipe de tous ceux avec qui il a participé à cette magnifique épopée de l'histoire du football congolais. Sa joie est d'autant plus grande que des années après sa retraite, tous lui manifestent toujours une grande estime. Dans mes entretiens avec les Mondialistes (ainsi que sont appelés les joueurs de l'équipe nationale du Zaire de 1974), nous sommes souvent revenus rappelle l'auteur, sur la prime de participation allouée au Zaïre par la Fédération internationale de football association (FIFA), et la reconnaissance à laquelle ils pensent avoir droit. Ils considèrent toujours que la prime de leur participation à la Coupe du monde leur a été ''volée'' et que le Gouvernement congolais à l'obligation de la leur payer, etc.».*

Alain-Patrick MASSAMBA

AVIS DE VENTE

Particulier vend un terrain de 1460m², soit 3 parcelles et demie, au bord du Djoué à Mantsimou, terrain plat (réf. usine IMPRECO).

Contact: 06 494 60 93
04 494 92 99

FOOTBALL CONGOLAIS

Les dessous de la démission de Jean-Elie Ngoya

Il y a cinq jours, Jean-Elie Ngoya annonçait à la surprise générale qu'il quittait son poste de sélectionneur national des Diables-Rouges U23 éliminés la veille par la Zambie. Une décision qui commence à livrer ses explications.

Jean-Elie Ngoya a tenté d'expliquer au mieux sa décision. *«N'ayant pas atteint les objectifs fixés, c'est à dire une qualification à la CAN U23 en Egypte, (...) je présente ma démission. (...) J'endosse seul la responsabilité de cet échec qui, j'espère, nous ouvrira les yeux pour les prochaines compétitions»,* a-t-il écrit dans sa lettre au président de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT).

Faut-il remettre en cause cette version? Non, pensent certains. Cependant, l'on ne peut se résoudre à n'entendre que la version officielle de l'intéressé. Des oreilles ont cherché à dénicher les réelles motivations ayant déclenché son *«surprenant»* choix. A en croire une source généralement bien informée, ce sont en fait plusieurs désaccords qui auraient précipité le départ du jeune entraîneur rentré en novembre 2018 de Belgique où il exerçait, pour se mettre au service du football de son pays.

Jean-Elie Ngoya

Premièrement, Jean-Elie Ngoya n'aurait pas apprécié l'attitude de certains dirigeants qui ont tenté d'entrer dans son champ d'action, notamment le choix des joueurs devant effectuer le déplacement de Lusaka. Or, lui, par son caractère, veut avoir toutes les cartes en main dans le domaine qui est le sien. Il a donc fait prévaloir son autorité. *«En cas d'échec, vous serez viré»*, l'aurait-on averti. Pour d'aucuns, *«à partir du moment où Jean-Elie Ngoya a été réduit à agir de la sorte, il précipitait d'ores et déjà son départ»*. L'élimination des Diables-Rouges l'a donc poussé à considérer que le courant ne passerait plus désormais entre lui et ses employeurs. Il a décidé de ne pas leur *«laisser le temps»* de le limoger, affirme notre source.

Deuxièmement, Jean-Elie Ngoya semble agacé par le manque de professionnalisme dans la gestion de la sélection et de soutien financier des pouvoirs publics, tout comme l'accumulation des fausses promesses. *«Rien n'aurait été fait pour soutenir son action et sa prise en charge individuelle»,* indique notre source, comme on le lui aurait promis.

Enfin, explique une autre source non moins sérieuse, *«même si ce n'est pas le facteur majeur de son jet d'éponge, la versatilité des dirigeants concernant son statut juridique a conforté le jeune technicien congolais dans sa position de quitter le navire».* On est entraîneur ou sélectionneur lorsqu'on est lié à la Fédération ou à l'Etat par un contrat de travail, avec des objectifs clairs. Le sélectionneur national a non seulement des droits, mais aussi des devoirs. Il est tenu aux résultats. Et lorsque ceux-ci ne suivent pas, intervient, généralement, le divorce; le contrat est résilié. Or, *«l'on ne soufflait rien sur le statut de Jean-Elie Ngoya»*, affirme cette source.

On affirmait que les entraîneurs congolais ne démissionnent jamais chez les Diables-Rouges. Ils y sont par une sorte de pacte. Aujourd'hui, cette assertion vient d'être battue en brêche par Jean-Elie Ngoya. Il a osé, et le ciel ne lui est pas tombé dessus!

Jean ZENGABIO

VIE DES CLUBS

L'éternelle valse des dirigeants chez les ''vieux''

Des changements, parfois inattendus, sont intervenus à la tête des trois plus vieilles équipes de football de Brazzaville. Diables-Noirs, CARA et Etoile du Congo sont les plus vieux et les clubs sportifs les plus populaires du Congo. Leur popularité serait aussi, hélas, leur talon d'Achille. Leurs supporters sont capables dans leur enthousiasme de se saisir d'un dirigeant et de le jucher sur leurs épaules. Mais l'état d'esprit vire à la tension quand les performances ne suivent pas. Ce qui fait qu'ils sont grands consommateurs de dirigeants. Ceux-ci, installés un week-end avec solennité, sont alors contestés. C'est ce qui s'est passé au CARA, l'équipe ayant sombré tout au long de la saison 2018-2019. Un bouc-émissaire a été vite trouvé: le président Alain- Roger Fouka. Une réunion organisée il y a deux semaines a consacré son départ officiel. Il a été remplacé provisoirement par Armand Mondjo, secondé par Florian Miokono.

La section football des Diables-Noirs n'avait plus de président, Médard Kossa ayant jeté l'éponge en cours de saison pour *«convenance personnelle»*. Redevenir africain était le rêve des supporters. Un rêve brisé, l'équipe ayant échoué en championnat national comme en Coupe du Congo. Ils ont réclamé à cor et à cri une assemblée générale élective que le président général du club a finalement convoquée. Elle a débouché sur l'élection de Gaël Goma-Foutou.

L'Etoile du Congo, par contre, a rempli son contrat: vice-championne nationale et vainqueur de la Coupe du Congo. Mais contre toute attente, le président Ghislain Ngapela Lendouma, un des artisans du renouveau de l'équipe, a curieusement fait l'objet *«d'accusations graves de mauvaise gestion».* Est-ce la raison qui a précipité son départ, puisqu'il a été remplacé par Marien Leyo, ce dernier étant à la tête d'un bureau provisoire?

Les supporters les plus raisonnables de ces trois équipes souhaitent que ces changements soient un déclic...Sinon ce sera un cautère sur une jambe de bois.

G.-S.M.

HANDBALL FÉMININ

La prochaine Coupe du monde sans le Congo

Le miracle ne s'est pas produit. Les Diables-Rouges juniors filles ne seront pas sur le podium de la Coupe d'Afrique des nations qui se déroule à Niamey (Niger) comme le rêvaient certains dirigeants de la Fédération congolaise de handball (FECOHAND). Elles n'iront donc pas à la Coupe du monde, l'objectif qu'ils visaient.

Les filles congolaises n'ont pu accéder aux demi-finales parce que battues tour à tour par l'Angola (15-30) et le Sénégal (26-33). Néanmoins, elles ont contraint la Guinée, deuxième du groupe A, au match nul (33-33) lors de la dernière journée de la phase des poules. Une petite consolation.

Loin de surprendre, l'élimination des Congolaises confirme plutôt les appréhensions des amoureux du jeu à sept congolais. Mais cette fois-ci les filles ont droit aux circonstances atténuantes. Il ne suffit pas de jeter sur un terrain des joueuses pendant un ou deux mois ou d'avoir des individualités pour espérer un podium. Il faut sortir du giron de l'improvisation, offrir de meilleures conditions de travail et plus de temps à ces dernières pour pouvoir se familiariser et affûter leurs armes en se confrontant régulièrement et dans la durée à des adversaires plus expérimentées, en plus de l'intéressement financier. Tel aurait pu être le cas des Diables-Rouges juniors génération Niamey 2019 qui, pour la plupart, en sont à leur première participation à une compétition internationale. Il faut espérer que les choses iront mieux prochainement, dans la mesure où les dirigeants promettent de faire grandir ensemble cette génération... Il n'y a donc aucune raison de se décourager. Il faudra plutôt repartir du bon pied.

Les Diables-Rouges juniors à Niamey

Mais qu'aura été le tournoi de Niamey, du moins le premier tour? De belles retrouvailles qui ont hissé en demi-finales Angolaises et Guinéennes, dans le groupe A, Tunisiennes et Congolaises de RDC, dans le groupe B. Aux dépens respectivement des Sénégélaises et des Congolaises, puis des Algériennes, des Béninoises, des Nigériennes.

G.-S.M.

ABSENT AUX JOURNÉES FIFA

Le Congo face au danger de l'improvisation

La Fédération congolaise de football (FECOFOOT) n'a pas pu proposer en ce début du mois de septembre un match amical aux Diables-Rouges A. Il lui faut éviter une deuxième journée FIFA blanche avant l'entrée en lice dans les éliminatoires de la CAN 2021.

Plusieurs sélections nationales de football du continent ont retrouvé le chemin des pelouses pour des matchs amicaux entre les 6 et 10 septembre 2019, fenêtre ouverte dans le calendrier coordonné de la FIFA. Les Congolais n'ont vu nulle part les Diables-Rouges en raison, semble-t-il, de difficultés financières.

Avant le début des éliminatoires de la CAN 2021 en novembre prochain, la FIFA ouvrira une autre fenêtre en octobre (du 7 au 15). Des pays africains sont en train de négocier ou ont déjà conclu les derniers matchs amicaux précédant cette échéance. Au Congo, on ne sait s'il sera donné au sélectionneur national l'occasion de tester son équipe avant d'aller affronter à Dakar le Sénégal, premier adversaire des Diables-Rouges, et de recevoir à Brazzaville la Guinée-Bissau, entre le 11 et le 19 novembre 2019, lors des deux premières journées des éliminatoires de la CAN 2021. Les plus pessimistes des férus du football congolais n'entourent, ainsi, d'aucun mystère l'avenir africain des Diables-Rouges. Sous le prétexte que rien ne semble changer dans la façon de concevoir et de conduire leur préparation. L'argent constitue le nerf de toute entreprise de ce genre. L'on n'en trouverait pas dans les décharges publiques, bien au contraire. Il paraît que l'Etat, premier propriétaire des Diables-Rouges, en manque cruellement. Quant à la FECOFOOT qui en assure la responsabilité technique, elle éprouve toutes les peines du monde en raison de son indigence. Il en faut cependant si l'on veut conclure des matchs amicaux pour les Diables-Rouges, afin qu'ils constituent un groupe homogène dans deux mois quand ils descendront sur les terrains de Dakar et Brazzaville.

A quand le retour des beaux jours?

«*On ne balaie pas la salle à manger au moment du repas»,* rappelle un confrère désolé de constater que les années passent, mais au Congo les habitudes restent immuables. Il en est de même de l'édification d'une équipe avant de l'opposer à plus forte adversité. Il faut permettre aux techniciens d'accomplir leur tâche. *«On n'attendra certainement pas deux ou une semaine avant l'entrée en lice des Diables-Rouges dans les éliminatoires futures ou encore au moment de prendre l'avion pour le faire»,* espère ce confrère. Car, dit-il, *«l'argent qu'on débloque vingt-quatre heures avant une compétition ne palie ni les insuffisances physiques, ni les insuffisances techniques, encore moins les carences tactiques d'une équipe, eu égard au travail de recommencement auquel sont astreints les entraîneurs».*

L'avenir de l'Equipe nationale de football du Congo sera ce qu'en auront voulu décideurs et techniciens.

Jean ZENGABIO

Le saviez-vous?

Basket-ball: la France survole les Etats-Unis en Chine

En quarts de finale du championnat du monde en Chine, les Etats-Unis d'Amérique, doubles champions du monde et triples champions olympiques, ont subi mercredi 11 septembre 2019 une défaite surprise de 89-79 contre la France. La France est en demi-finales. Les Etats-Unis n'avaient pas perdu en 58 matches internationaux, une série qui remonte à 2006.

Cyclisme: le Rwanda candidat pour la Coupe du monde

Les responsables du gouvernement du Rwanda et de la Fédération de cyclisme ont déposé officiellement leur dossier de candidature pour les Championnats du monde 2025 au siège de l'Union cycliste internationale (UCI). Le Rwanda pourrait devenir le premier pays africain à organiser les Mondiaux de cyclisme.

Le football français à l'épreuve de l'homophobie

Depuis le début de la saison, plusieurs rencontres ont été brièvement interrompues en Ligue 1 et Ligue 2 pour faire cesser des chants homophobes lancés des tribunes ou le déploiement de banderoles injurieuses. Les autorités politiques, avec en première ligne la ministre des Sports Roxana Maracineanu, tiennent à régler une bonne fois pour toutes le problème. Sauf que Noël Le Graët, président de la Fédération française de football (FFF), ne l'entend pas de cette oreille.

Tennis: un come-back à 36 ans!

La Belge Kim Clijsters, ex-n°1 mondiale aujourd'hui âgée de 36 ans, va faire son retour à la compétition en 2020, plus de sept ans après avoir mis un terme à sa carrière, a-t-elle annoncé jeudi 12 septembre sur les réseaux sociaux. Clijsters s'était retirée du circuit après l'US Open 2012. «Ces sept dernières années, j'ai été une mère à plein temps. Et j'adore ça. Mais j'ai aussi adoré être une joueuse professionnelle de tennis. Et honnêtement, ça me manque.»

Problématique du coût des obsèques en milieu urbain au Congo

La situation socioéconomique que traverse notre pays nous offre l'opportunité de jeter un regard critique sur les dépenses liées aux obsèques chez nous en milieu urbain. Celles-ci sont intimement liées aux modalités de l'organisation de ces obsèques, lesquelles s'articulent principalement autour de cinq préoccupations.

1- L'achat du cercueil. Malgré la disponibilité du bois produit localement, le cercueil s'avère relativement onéreux. Il faut avouer aussi qu'il existe quelque part une certaine surenchère liée à des considérations d'ordre culturel: pour certains, plus le cercueil est cher et plus on rend un meilleur hommage au défunt.

2- Les formalités administratives accomplies au niveau des pompes funèbres. Elles comprennent, entre autres, le transport de la dépouille mortelle par le corbillard et le séjour de celle-ci au funérarium. La durée du séjour est tributaire de la capacité de la famille éplorée à assembler les fonds nécessaires aux obsèques. Cependant, même quand les conditions financières sont réunies, aux yeux de certains, il ne sied pas d'inhumer dans un délai trop bref, comme si l'on voulait se débarrasser du mort.

3-Les modalités matérielles de l'organisation de la veillée funèbre. Le coût de celle-ci couvre les dépenses liées à la restauration des participants, à l'agrément des lieux de la veillée (électricité, musique, location des chaises, des chapiteaux...) et la longueur de la veillée évidemment en impacte le coût. La participation physique d'un parent (souvent un enfant) résidant à l'étranger contribue à allonger la durée de la veillée et par conséquent à en majorer le coût.

4-Le transport de la dépouille mortelle au cimetière. La volonté de tous les participants aux obsèques, membres de famille, amis et connaissances de vouloir se transporter au cimetière pour l'inhumation, alourdit la logistique impliquant ainsi la nécessité de louer plusieurs moyens de transport.

5-L'érection de la pierre tombale. Elle peut faire l'objet de surenchère dans les matériaux utilisables allant des carreaux conventionnels au marbre. L'installation d'une cage faite de grilles en tubes métalliques autour de la pierre tombale, comme cela s'observe actuellement, ne concourt pas à alléger les dépenses.

Pour terminer, il sied de relever que les aspects matériels et financiers pris isolement ne suffisent pas à légitimer le coût souvent fort des obsèques. Certaines considérations, certains comportements d'ordre culturel n'y sont pas étrangers. En un mot, c'est cette forte sacralisation du mort qui nous conduit parfois à des excès, sacralisation qui n'est pas retrouvée habituellement dans la communauté musulmane. Ici, les obsèques sont généralement brèves (quelques heures à quelques jours) et la dépouille mortelle est uniquement enveloppée dans un linceul, en lieu et place du cercueil.

C'est pourquoi, pour essayer de faire bouger les lignes, nous formulons ces quelques suggestions:

•Faire appel à l'ingéniosité de nos artisans en vue d'utiliser, avec efficience, les matériaux disponibles sur la place, pour peu que le coût de la main d'œuvre ne soit pas rédhibitoire ;

•Réserver le plus possible la seule présence des membres de famille au lieu de l'inhumation. Pour ce faire, restreindre de manière drastique les moyens de transport. Nombreux parmi ceux qui font le déplacement du cimetière sont loin de par leur comportement sur les lieux de communier avec la famille ;

•En ce qui concerne les aspects culturels, légiférer dans ce domaine présente des limites et ne semble pas la meilleure approche. Seule une prise de conscience graduelle au sein de la société, impulsée par des personnes convaincues de la nécessité de s'affranchir des carcans culturels peut favoriser l'évolution de la problématique. Cette prise de conscience nait des échanges suscités çà et là. La force de la contagion de l'exemple finit par parachever le processus. *«Celui qui ne prend pas le risque d'échouer, se prive de la chance de réussir».*

Professeur Prosper SENGA

Programme des obsèques de Hyacinthe LOUKOMBO

Décédé le mardi 04 septembre 2019 à Brazzaville, Hyacinthe LOUKOMBO sera inhumé le samedi 14 septembre 2019 au cimetière familial au village MAKANA II sur la route nationale n° 1.

La veillée se tient au 29, rue Mpiaka quartier MOUKOUNZI NGOUAKA Makélékélé Brazzaville (arrêt de bus Tostao). Le programme se présente tel que:

-9h00 mn: Levée du corps à la morgue de Makélékélé
-9h30 mn: Station au domicile familial: 24,rue Mpiaka Moukounzi-Ngouaka
-9H45 mn: Départ pour le village familial de Makana II
-10h30 mn: Recueillement au village familial de Makana II
-12h00 mn: Messe à la Paroisse Saint Nicolas de Makana II
-14h00 mn: Mise en terre de la dépouille du défunt
-15h00 mn: Retour à Brazzaville et fin de la cérémonie

OFFRE D'EMPLOI

Un ouvrier du Congo-Brazzaville, libre, sachant lire, écrire et compter, de niveau CM2 ou collège, est recherché à la SONACO de Moukondo, case P13-087/V ; Téléphone: 06 686 80 71.

Il exercera son emploi dans un local contenant quelques moulins, parmi lesquels celui d'arachide qui est déjà fonctionnel.

APPEL D'OFFRE POUR LA FOURNITURE DES BOUTURES SAINES DE MANIOC

CRS faith. action. results. CATHOLIC RELIEF SERVICES

CRS a récemment obtenu le financement de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (United States Agency for International Développement) à travers leur Bureau d'Assistance en Cas de Catastrophes à l'Etranger (Office of Foreign Disaster Assistance - OFDA).

Pour: répondre aux besoins urgents d'assistance aux familles touchées par les conflits dans le département du Pool en République du Congo, CRS ct son partenaire Caritas Congo, mettent en œuvre un projet d'assistance appelé TELEMA («debout» en Lingala).

Pour exécuter ce projet, CRS souhaite contracter des fournisseurs potentiels pour fournir de 360.000 boutures saines de manioc de 15 cm avec au moins 05 nœuds. Ces Articles seront livrés à un lieu indiqué par CRS. Les articles livrés doivent répondre aux normes et spécifications de CRS. Le Fournisseur est tenu de livrer au lieu indiqué dans le délai de 15 jours dès émission du bon de commande.

Les fournisseurs (Producteurs ou Revendeurs) intéressés sont invités à venir déposer leur d'offre aux bureaux de CRS, sise à Brazzaville, rue de Duplex, quartier Blanche Gomes, derrière l'ambassade des Etats Unis, Centre-Ville, Brazzaville.

Composition de l'offre

1. L'offre sous plis fermé doit comprendre:
- Les documents d'identification (CNI ou Passeporl pour Personnes Physiques et RCCM ou Equivalent pour Personnes Morales);
- Une copie de la dernière Patente;
- Une copie du NIU;
- Facture Prof forma.

2. Autres Informations:
- L'offre doit avoir une validité minimum de 30 jours à dater de la date de clôture de l'avis d'appel d'offre:
- La proposition financière devra être exprimée en francs CFA:
- La proposition financière devra reprendre la quantité requise de cette présente demande et renseigner sur la valeur totale de J'achat sous peine d'être écartée.

A. Soumission

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au bureau ci-haut cité au plus tard le mardi 24 Septembre 2019 à 16h00. Les offres doivent être soumises dans une enveloppe scellée portant la mention «À ne pas ouvrir avant le 24 Septembre 2019» et ponant la référence d'appel d'offres 2019 /TEL/001 Pour fins d'identification.

NB: CRS se réserve le droit de rejeter toute offre jugée incomplète ou inappropriée sans qu'il ne lui soit tenu de se justifier.

Directrice Pays

Margarett DESILIER

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville / Immeuble «Résidence de la Plaine»,
1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville / B.P.: 2927, Brazzaville,
République du Congo; Téléphone: (242) 06 677.89.61 / E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE GENERALE DES TRAVAUX CONGOLAIS EN ABREGE «GTC»

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION / AU CAPITAL DE 100.000.000 F. CFA, SIEGE SOCIAL: RESIDENCE LES FLAMBOYANTS, APPARTEMENT 102, BATIMENT FILAOS, BRAZZAVILLE, REPUBLIOUE DU CONGO / RCCM N°CG-BZV-01-2019-B14-00013

CONSTITUTION

Par acte reçu le 15 juillet 2019 en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres EDT Plaine à Brazzaville, le 27 août 2019, sous F°153/19, N°2746, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

• Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration, régie par les dispositions légales et règlementaires en vigueur, notamment l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, ainsi que par les Statuts;

• Dénomination sociale: La société a pour dénomination «GENERALE DES TRAVAUX CONGOLAIS», en abrégé «GTC»;

• Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger: l'Etude de projets, le Génie civil, l'Exécutions de tous travaux BTP, la Maîtrise d'ouvrage déléguée et les Prestations de services;

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

• Siège social: Le siège social de la société est fixé à Brazzaville, Résidence Les Flamboyants, Appartement 102, Bâtiment FILAOS, République du Congo.

• Durée: La société «GENERALE DES TRAVAUX CONGOLAIS.» en abrégé «GTC» est constituée pour une durée de 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Capital: Le capital social est fixé à 100.000.000 F. CFA, divisé en 10.000 actions de 10.000 F. CFA chacune, toutes de même catégorie, souscrites et libérées au quart (1/4);

• Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office à Brazzaville, le 15 juillet 2019, enregistrée à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres EDT Plaine à Brazzaville, le 27 août 2019 sous F°153/19, N°2746, il a été constaté que toutes les actions ont été souscrites et libérées au quart (1/4);

Administration de la société: Suivant délibérations des Procès-verbaux d'Assemblée Générale Constitutive et du Conseil d'Administration du 15 février 2019:

- L'Assemblée Générale Constitutive a décidé de la mise en place d'un conseil d'administration composé de trois (3) personnes physiques premiers administrateurs de la société pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021;

- La première réunion du conseil d'administration de la société GENERALE DES TRAVAUX CONGOLAIS, en abrégé «GTC», a désigné Monsieur Chiekh THIAM Abedel Kaker, de nationalité Sénégalaise, né le 31 janvier 1980, titulaire d'un Passeport Sénégalais délivré, le 20 juin 2018 sous le n°A02105796, en qualité de Directeur Général de la société;

Commissaires aux Comptes: aux termes de cette délibération, l'assemblée générale constitutive du 15 juillet 2019 a décidé de nommer, pour une durée de deux (2) exercices sociaux:

• en qualité de commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet «CACOGES», société d'expertise comptable agréée, dont le siège social est situé à Brazzaville, représenté par Monsieur Brice Voltaire ETOU OBAMBI;

• et en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Brice Voltaire ETOU OBAMBI, de nationalité congolaise, domicilié à Brazzaville.

Dépôt légal a été entrepris le 03 Septembre 2019 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville par les soins du Notaire soussigné.

Immatriculation: La Société GENERALE DES TRAVAUX CONGOLAIS, en abrégé «GTC», est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 03 septembre 2019, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B14-00013.

Pour insertion légale,
Maître Salomon LOUBOULA

Préparez votre rentrée scolaire 2019/2020
à Bas Prix!
790 Fcfa
Ardoise
Crayon
50 Fcfa
Compa
500 Fcfa
4000 Fcfa
Clef Usb
Règle incassable 30 cm
250 Fcfa
1 900 Fcfa
Trousse
100 Fcfa
Gomme
Stylo Reynolds
25 Fcfa
150 Fcfa
Taille Crayon
9900 Fcfa
Sac à dos
1750 Fcfa
Feutres de coloriage
Cahier Polypro
96 Pages 200 Fcfa
192 Pages 400 Fcfa
BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com
BZV Tél : 06 669 60 60 PNR Tél : 05 605 60 56